

"Le plafond de 6 p.c. sur le taux d'intérêt applicable aux prêts bancaires produit un élément défavorable de rigidité dans notre système financier et nuit au bon fonctionnement du marché. Il produit également des effets arbitraires sur l'aptitude des banques à soutenir la concurrence et à servir la communauté, qui n'avaient pas été prévus lorsqu'on a établi le plafond et qu'on l'a amendé par la suite. Nous recommandons qu'il soit aboli, quels que soient les autres changements qu'on apporte à la loi. Enfin, nous recommandons l'abolition du taux maximal de 6 p.c. applicable aux banques à charte: ce maximum restreint la disponibilité de crédit pour certains emprunteurs, qui sont forcés de s'adresser à des prêteurs exigeant des taux plus élevés, ce qui nuit, en fin de compte, à ceux-là mêmes que la loi veut aider."

292-65/1-69/34/9
ÉCOLES DES H.E.C.
Bibliothèque,
535 Viger,
MONTREAL 24, P.Q.

BIBLIOTHÈQUE DE
31 MAI 1966
ÉCOLES DES H.E.C.
243 COMMERCIALES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 HENRI-BOURASSA EST

MONTREAL 12

TÉL. 381-1888

Si la Loi des Banques n'est pas amendée:

L'industrie de l'habitation périlite...

— "La Loi des Banques devrait être amendée immédiatement de façon à permettre aux banques à charte canadiennes d'accorder des prêts hypothécaires. Sinon l'industrie de la construction d'habitations sera menacée par de nombreuses faillites et un chômage généralisé", a déclaré M.A.M. Macaulay, président de la Chambre d'Immeuble de Montréal, un organisme qui compte quelque 1,600 membres.

M. Macaulay a ajouté: "Une pénurie très grave de fonds hypothécaires paralyse présentement la construction d'habitations dans la plupart de nos grands centres urbains."

Les spécialistes de l'immeuble préconisent un amendement à la Loi des Banques aux termes duquel le plafond de 6 p.c. sur le taux d'intérêt applicable aux prêts bancaires serait augmenté ou aboli. Ceci permettrait aux banques d'être actives dans le secteur des prêts hypothécaires, au taux d'intérêt actuel de 6 3/4 p.c. de la S.C.H.L.

Pertes financières prévues

Nombre d'entrepreneurs en construction sont susceptibles de subir

de lourdes pertes financières du fait que la société d'hypothèques et de logement n'approuve pas un nombre suffisant de demandes d'hypothèques.

"Depuis plusieurs années, l'industrie dépend du gouvernement pour les fonds hypothécaires nécessaires. En 1965, les institutions prêteuses ont approuvé des prêts hypothécaires s'élevant à \$2,552,000,000 en ce qui a trait aux hypothèques de la L.N.H. et ordinaires, comparativement à \$2,312,000,000 en 1964", a expliqué M. Macaulay.

"On peut encore obtenir des hypothèques ordinaires pour les nouvelles habitations à 7 1/2 et 7 3/4 p.c. couvrant une plus faible proportion de la valeur de l'habitation et comportant de plus brèves éché-

ances. Les acheteurs commencent à hésiter à accepter ces taux, et le nombre de ceux qui adoptent cette attitude augmente rapidement", a ajouté le président de la Chambre d'Immeuble.

"Le changement qui s'est produit l'an dernier dans le marché hypothécaire a pris la forme d'une utilisation accrue des prêts directs de la Centrale pour augmenter le nombre d'hypothèques accordées. La cause principale de la rareté des fonds hypothécaires réside dans la concurrence qui se manifeste à l'endroit des fonds de placement ainsi que dans l'essor vigoureux de l'économie. En d'autres termes, les investisseurs qui, normalement, placeraient leurs fonds dans des hypothèques par l'entremise des

compagnies d'assurance et des sociétés de gestion recherchent les placements offrant un rendement plus élevé", a dit M. Macaulay. Hausse de la dette hypothécaire

A la fin de 1965, la dette hypothécaire en recouvrement aux termes de la L.N.H. s'élevait à \$6 milliards, soit environ 35 p.c. de la totalité de la dette hypothécaire canadienne. En 1965, l'augmentation a été de \$338 millions comparativement à \$362 millions l'année précédente. La Centrale continue de détenir la plus forte proportion de dette hypothécaire aux termes de la L.N.H., celle-ci s'établissant à \$2 milliards à la fin de 1965. Ensemble, les compagnies d'assurance détenaient alors \$2 milliards de dette hypothécaire aux termes de la L.N.H., et d'autres institutions prêteuses détenaient pour \$1.4 milliard d'hypothèques. Les fonds de pension et autres acheteurs du marché hypothécaire secondaire détenaient le reste de la dette, soit \$608 millions.

Au cours des six ans qui se sont écoulés entre 1954 et 1959, soit avant que le taux d'intérêt de la L.N.H. soit porté de 6 p.c. à 6 3/4 p.c. (en 1959), les banques s'étaient montrées très actives dans le secteur hypothécaire de la L.N.H., en investissant \$1.3 milliard dans ce domaine. Au cours des sept dernières années, en raison de l'existence du plafond de 6 p.c. sur le taux d'intérêt applicable aux prêts bancaires, leurs prêts hypothécaires se sont limités à un total de \$16.7 millions. Présentement, les banques ne détiennent que pour \$810 millions de prêts hypothécaires en recouvrement. Et pourtant l'argent ne manque pas: les ventes d'assurance-vie ont augmenté de \$629 millions pour passer de \$6,086 millions en 1964 à \$6,715 millions en 1965; en février dernier, les dé-

pôts d'épargne des particuliers dans les banques à charte s'établissaient à \$9,937 millions. A raison de \$500 pour chaque homme, femme et enfant, le Canada possède le plus fort montant d'épargne par tête dans le monde entier et en février, les Canadiens ont déposé un montant record de \$237 millions dans leurs comptes en banque.

"Les constructeurs canadiens d'habitations ont besoin cette année de \$2 milliards en prêts hypothécaires. Pour qu'ils les obtiennent, il faut amender la Loi des Banques immédiatement", a dit M. Macaulay.

Construction en péril signifie chômage accru

Quand le bâtiment va... Le Québec est de plus en plus voué au chômage par les difficultés que connaissent les constructeurs d'habitations. Les statistiques du chômage et celles de la construction vont désormais prendre une voie parallèle. Selon la Société centrale d'hypothèques et de logement, en avril, le déclin de la construction urbaine d'habitations s'est établi à 26.6 p.c., par rapport au mois correspondant de l'an dernier, soit 6,518 unités, au lieu de 8,877, pour les logeants multiples et 2,495 à rapprocher de 2,496 pour les maisons unifamiliales.

Toujours champion

Le Québec est toujours le grand champion du chômage. Et ce, à un an de l'Exposition universelle, au moment où toutes les sphères de l'activité atteignent, apparemment, un rendement maximum.

Le bureau fédéral de la statistique, conjointement avec le ministère de la citoyenneté et de l'immigration, a rapporté que le chômage a diminué durant le mois d'avril. Il ne reste plus que 290,000 chômeurs au Canada sur une main-d'œuvre disponible de près 7,000,000 de personnes.

Mais au Québec la situation est pitoyable. Le taux de chômage atteint 5.6 p.c. comparativement à 6.3 p.c. à la même période l'an dernier. Mais, le nombre est sensiblement le même, 117,000 chômeurs, à cause des jeunes qui affluent sur un marché du travail qui n'est pas prêt à maintenir un rythme supérieur. Seules, les provinces de l'Atlantique ont un taux de chômage plus élevé que celui du Québec, soit 8.5 p.c. En Ontario, le nombre de chômeurs est de 56,000 et le taux de 2.3 p.c. Il y a en Ontario, environ 500,000 travailleurs de plus qu'au Québec.

SIDBEC se dirigerait vers une orientation nouvelle amoindrie

L'accession de M. Jean-Paul Gignac, commissaire de l'Hydro-Québec à la présidence de Sidbec, en remplacement de M. Gérard Filion, démissionnaire, devenu président de Marine Industries, semble indiquer une orientation nouvelle du projet de sidérurgie d'Etat.

Déjà M. Filion avait fait connaître sans ambages, à l'occasion d'une causerie à la Chambre de Commerce du district de Montréal, les difficultés de réalisation du projet de sidérurgie. Elles portent tant sur l'orientation que sur la disponibilité des capitaux, encore plus que sur le choix des techniques et des techniciens capables de faire démarrer la production.

Un choix

De toute évidence, un choix s'impose à la base même de la réalisation du projet. Peut-il s'agir d'une sidérurgie orientée surtout vers le marché du Québec particulièrement le marché captif que constituent les agences du gouvernement ou bien encore d'une sidérurgie de plus grande taille, davantage spécialisée, susceptible en tout cas d'être plus nettement orientée vers les marchés d'exportation?

Selon des commentaires de milieux officiels, auxquels le premier ministre Lesage a fait écho, il s'agit là d'une option majeure qui met en cause des considérations de politique économique générale, difficilement réversibles à la suite d'une décision définitive. Sidbec doit donc procéder avec la plus extrême cir-

conspection avant de s'engager dans une voie ou l'autre.

Quant à la contribution gouvernementale à la sidérurgie, si elle ne peut faire de doute, son ampleur demeure un des éléments clés de la question.

Selon certains observateurs, la thèse d'une participation totale de l'Etat au projet, en écartant toute autre participation, sauf celle de la SGF qui comporte, en principe, des mises de fonds privées, serait celle qui prévaudrait.

Aspects techniques

Deux rapports seront scrutés à la loupe par le gouvernement. Ils ont trait à un combinat qui permettrait d'obtenir dès le départ une industrie sidérurgique intégrée, à Bécancour, comme les projets énoncés jusqu'ici semblaient le promettre; l'alternative serait une sidérurgie "à prix d'aubaine" comme on a fait remarquer et qui utiliserait "la ferraille" au lieu du minerai de fer comme matière première. Cette disposition nouvelle réduirait de beaucoup l'envergure du complexe sidérurgique et sa production.

Les précisions manquent et il faut considérer à ce sujet qu'ils s'agit surtout en ce moment de conjectures et de rumeurs. Mais, le traitement de la ferraille dans les fours électriques nécessiterait des immobilisations bien moindres que celles de \$350 millions pour la production de 600,000 tonnes d'acier, soit moins de un-dixième de la production anticipée au pays, en 1970.

Bien entendu, une production inférieure ne ferait que confirmer le caractère de fournisseur d'une marché captif, de la sidérurgie québécoise et il n'y aurait pratiquement pas de minerai de fer du Québec-Labrador transformé dans notre province.

Le marché concurrentiel de l'acier dans le monde offre une situation qui porte à réfléchir mêmes les plus audacieux et tout projet d'envergure, particulièrement de la catégorie de Sidbec, serait susceptible dans les années à venir de créer des remous dans l'opinion publique.

Une industrie à Rimouski? Qu'elle soit "solvable..."

Une industrie à Rimouski, mais pour quand donc? "Quand j'aurai un projet solvable, je viendrai vous le dire." C'est en ces termes surprenants que M. Lesage a répondu à des Rimouskiens qui se sont enquis de l'avenir industriel de leur ville, en présence d'un millier de personnes.

Le premier ministre faisait allusion à un projet d'usine de pâte kraft, dont, de son propre aveu, il doutait de la rentabilité. Ce projet avait été présenté par un groupe de financiers italiens représentés par MM. Gatti et Sindona.

Selon M. Lesage, jamais il n'a obtenu par lettres les précisions qui pouvaient confirmer un important investissement à Rimouski. Il

nous faut des preuves, avant d'accorder des concessions forestières... des "affaires de broche à foin" ça ne marchera pas.

N.D.L.R. M. Lesage faisait allusion à compagnie Brown, de Berlin, New-York, dont les intérêts Sindona, d'Italie, détiennent le contrôle; cette société est l'une des plus florissantes aux Etats-Unis et sa production est fort diversifiée. A la suite de l'échec qu'elle a subi à Rimouski, Brown a acquis les intérêts KVP aux Etats-Unis et au Canada, au coût de \$40 millions. Comme nous l'annonçons dans notre dernière livraison, les actions de Brown KVP sont maintenant inscrites au grand tableau de la Bourse de New-York.

Comment s'organise "l'entrevue en profondeur?" VII

par Jean-Claude de BROUWER

Dans l'article précédent nous avons vu le fonctionnement de la méthode dite "entrevue en profondeur". Il convient à présent de voir comment s'organise cette méthode.

Tout d'abord, il n'est pas nécessaire d'entreprendre un grand nombre d'entrevues, d'une part en raison de leur coût élevé et d'autre part parce que l'on obtient habituellement des informations en quantités suffisantes pour se faire une idée des tendances et des opinions du marché pour le sujet sous étude. L'on se contentera, par conséquent, d'une demi-douzaine à une douzaine de rencontres.

Echantillonnage

Les personnes qui participent à ces entrevues en profondeur, individuelles ou en groupes, sont sélectionnées au hasard, tout en tenant compte des critères et du problème à examiner. La collaboration de ces personnes est assurée soit par téléphone soit par lettre avant d'entreprendre l'entrevue proprement dite.

A titre d'illustration, si par exemple la compagnie "All-Butter Ltd." désirent entreprendre une étude pour des biscuits au chocolat, elle s'adresserait à des mères de famille d'une part et à des enfants d'autre part, afin de connaître leurs réelles impressions sur les biscuits au chocolat en général et sur ceux d'"All-Butter" en particulier. Bien entendu, d'autres personnes (célibataires, pensionnées) pourraient être aussi interrogées par les enquêteurs sur le même sujet.

Il est à remarquer que, durant l'entrevue, le nom de la compagnie qui commande l'étude n'est jamais mentionné, si ce n'est parfois à la fin de l'entretien, et pour autant

que le commanditaire l'autorise ou en exprime le désir.

La personnalité de l'enquêtrice est extrêmement importante dans cette technique. Aussi l'on tâchera, dans la mesure du possible, de conserver une même enquêteuse pour une série d'entrevues sur un même sujet. En effet, elle est également soumise à une certaine subjectivité dont il y a lieu de tenir compte lors de l'analyse des informations obtenues.

Comme indiqué ci-dessus, le coût de ce genre d'entrevue est assez élevé, d'une part en raison du temps qui doit y être consacré (entrevue, analyse et rapport) et d'autre part parce que l'utilisation d'un personnel extrêmement compétent est de rigueur.

Lorsque toutes les entrevues en profondeur sont terminées, une analyse individuelle est effectuée pour chaque entretien, analyse qui est suivie d'un résumé reprenant les points principaux recueillis pour chaque entrevue. Le résumé est alors présenté au client sous forme d'un rapport préliminaire.

Sondage de la population

Cette méthode ayant permis de circonscrire plus exactement le problème, il est possible à ce moment d'envisager un sondage de la population dont les informations détaillées et quantitatives sont recherchées afin de pouvoir proposer une solution du problème.

L'on peut donc se préparer un questionnaire qui reprendra les informations les plus intéressantes obtenues autant des entrevues en profondeur que d'autres sources, statistiques par exemple. Ces questionnaires, dont le propos est de mesurer quantitativement certaines

opinions, doivent être structurés et comprendre soit des questions dites "fermées", c'est-à-dire des questions dont la réponse ne peut être que "Oui" ou "Non", soit des questions "ouvertes", où les répondants ont le loisir d'exprimer brièvement leur avis.

Il y a évidemment toutes sortes de manières de construire un questionnaire. En effet, un questionnaire pour un sondage par téléphone sera bien différent de celui destiné à des entrevues face-à-face faites au domicile des répondants de l'échantillon. S'il s'agit d'une étude faite par un sondage dans la rue ou par la poste, nous aurons encore une très grande variété de types de questionnaire.

De plus, suivant le genre de personnes auprès desquelles seront conduites les entrevues, les questionnaires seront établis en fonction des limitations de l'échantillon, telles que l'âge, le sexe, l'occupation, le revenu, etc.

Critères

En résumé, l'on pourrait dire qu'un questionnaire, pour être valable, doit remplir les critères suivants:

1. contenir toutes les questions requises pour la solution du problème
2. être fait en fonction du niveau des personnes à interroger
3. tenir compte du type de sondage
4. se maintenir dans les limites de l'échantillon.

Comme nous avons examiné, à titre d'exemple, dans les articles précédents le problème des biscuits produits par la compagnie "All-Butter Ltd.", nous illustrerons dans le prochain article un modèle de questionnaire structuré pour cette compagnie.

Biographie

Né à Joliette, le 29 septembre 1936, fils de Georges Bonin, journaliste, et de Thérèse Racette, le professeur Bonin terminait de brillantes études scientifiques à l'Ecole supérieure Saint-Viateur de Joliette en juin 1954. En septembre de la même année préparatoire, il était admis au cours de licence. Licencié en sciences commerciales de l'Ecole en mai 1958, M. Bonin entra au service de l'Institut d'économie appliquée de l'Ecole en qualité de stagiaire de recherches et, l'année suivante, devint stagiaire d'enseignement.

En septembre 1960, la direction de l'Ecole autorise son départ pour un séjour d'études à Paris. Pendant deux ans, il a fréquenté l'Institut de science économique appliquée dirigé par M. François Perroux, le Collège de France et la section des sciences économiques de la faculté de droit de l'université de Paris. En juin 1962, avant de rentrer à Montréal, il reçoit le diplôme d'études supérieures en sciences économiques de la faculté et, par la suite, est admis à préparer un doctorat. Depuis son retour, le professeur Bonin, outre d'assumer une charge d'enseignement, a poursuivi des études personnelles de recherche sur le sujet choisi. La thèse fut soumise aux autorités de la faculté de droit de Paris il y a quelques semaines. Il fut invité par la suite à en faire la soutenance publique le 18 mai.

J.R.

L'Université de Paris décerne un doctorat à M. Bernard Bonin

M. Bernard Bonin, lsc. com., professeur à l'Ecole des hautes études commerciales, diplômé d'études supérieures en sciences économiques de Paris, a brillamment soutenu une thèse de doctorat devant un jury formé de professeurs de la faculté de droit et de sciences économiques de l'université de Paris.

Le jury, formé de trois professeurs de cette université, MM. Maurice Byé, président, Jean Weiller, et Raymond Barre, a recommandé l'octroi du grade de docteur en

sciences économiques de l'université de Paris avec la mention "très bien" après avoir entendu le professeur Bonin soutenir une thèse sur le sujet suivant: Les effets du capital étranger sur l'évolution de l'économie canadienne.

En outre, le jury a recommandé à la faculté de droit, en faveur du professeur Bonin, l'octroi d'un prix, la mention de lauréat de la faculté et l'attribution d'une subvention pour fins de la publication de la thèse à Paris.

Tout le monde libre affecté par la grève des marins et des débardeurs

La Grande-Bretagne connaît, depuis deux semaines, le pire conflit ouvrier de son histoire, du moins, depuis 1926, une année de paralysie de son économie. Les 60,000 marins grévistes abandonnent les navires qui bloquent l'entrée du port de Londres.

Au Québec, les débardeurs, en grève depuis trois semaines, paralysent totalement l'activité maritime dans les ports du St-Laurent et même, partiellement, dans les ports des Grands Lacs.

La fragilité de l'économie britannique est notoire et la livre Sterling s'affaiblit; il va de soi que les pays clients et vendeurs souffrent de cette situation. La semaine dernière, le président de l'Association internationale des débardeurs, M. Teddy Cleason, ordonnait à tous les débardeurs syndiqués de l'Amérique du Nord de ne plus décharger les navires affectés par la grève des débardeurs des ports de Québec, Montréal, et Trois-Rivières.

Il va sans dire que tout le monde libre subit les conséquences de ces

deux arrêts de travail. C'est là une des résultantes de l'interdépendance économique des pays occidentaux. Toutefois, il ne faut pas être trop pessimiste en ce qui concerne un règlement prochain au Québec. La présence de Teddy Cleason à Montréal et l'intervention du ministre fédéral du travail, M. John Nicholson, aura sans doute pour effet de trouver une solution honorable au conflit qui oppose la Fédération des armateurs aux débardeurs. Cependant, en Grande-Bretagne personne n'entrevoit, à l'horizon, un espoir de règlement.

J.R.

Occasions d'affaires

DISTRIBUTEURS DEMANDÉS

Compagnie canadienne bien établie demande des distributeurs pour la Province de Québec et les Maritimes. Ceci est une opportunité de premier plan — nous détenons les droits au Canada de la plus importante compagnie du genre au monde. Un investissement de trois à dix mille dollars est requis; entièrement garanti par les inventaires. Il n'y a pas de frais de franchise.

S.V.P. Ecrire à Boîte 21 Les Affaires, 635 est, Henri Bourassa.

Les travaux de structure de l'Expo sont les plus gros exécutés à la fois

La construction des diverses structures de l'Expo s'avère une tâche encore plus gigantesque que la fabrication et l'érection des 69,000 tonnes d'acier destinées en même temps — à l'Expo, à l'Edifice de la Banque de Commerce, à l'Edifice C-I-L et au pont Champlain. Par comparaison, ces travaux comportaient moins de problèmes.

Dominion Bridge et d'autres sociétés disposaient alors de beaucoup plus de temps. Pour l'Expo, les choses sont différentes. Dominion Bridge entre autres a doublé ses effectifs de Montréal, qui se totalisent présentement à 700 hommes. La moitié d'entre eux travaillent à plein temps à l'emplacement de l'Expo.

Lorsqu'ils auront complété leur travail au mois d'octobre de cette année — ils auront érigé plus de 30,000 tonnes d'acier de charpente, dont plus de 26,000 tonnes auront été fabriquées par Dominion Bridge.

Depuis qu'elles sont à l'oeuvre à l'emplacement de l'Expo (elles y sont arrivées en août dernier), les équipes ont complété l'érection de la charpente en acier de la station de transport de l'île Notre-Dame, celle du pont entre l'île Notre-Dame et l'île Ronde, des ateliers servant au transport en commun et des pavillons du Pacifique Canadien, de l'acier et de la Tchécoslovaquie.

Auparavant, la compagnie avait fabriqué et érigé l'acier du pont Concordia qui relie la jetée Mackay à l'île Verte.

Dominion Bridge doit compléter, d'ici la fin d'octobre, l'ensemble des édifices-thèmes de l'Expo, le système Minirail et les pavillons du Canada, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne de l'Ouest.

L'une de ses équipes est chargée de l'utilisation du derrick spécial à jambes de force qui met en place les unités en béton préformé d'Habitat 67.

Carrières et professions

DIRECTEUR

DIVISION DU COMMERCE EXTERIEUR

Bureau fédéral de la statistique

OTTAWA

Traitement jusqu'à \$16,900

Le Bureau fédéral de la statistique cherche un titulaire pour le poste intéressant et important de Directeur de la Division du commerce extérieur qui comprend un personnel opérationnel, technique et professionnel nombreux. La Division multiplie ses travaux et ses recherches pour répondre aux demandes croissantes de renseignements sur le commerce extérieur des produits canadiens.

Le candidat heureux doit être un diplômé d'université dans une discipline connexe au travail en cause et posséder une vaste connaissance du commerce extérieur des produits canadiens. Il doit avoir détenu un poste élevé dans les affaires, l'administration, la recherche économique ou l'enseignement universitaire. Il doit connaître à fond les méthodes statistiques et posséder des qualités manifestes de chef et une aptitude à l'administration ou à la recherche.

Les intéressés doivent s'inscrire aussitôt que possible à la Commission du Service Civil du Canada, Ottawa 4, en mentionnant le numéro de programme 66-430-30.

Cartes d'affaires

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal Tél.: DU. 1-7788

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC. DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

TOUR DE LA BOURSE PLACE VICTORIA MONTREAL 3 861-4761

MAURICE-R. FOREST

COMPTABLE AGRÉÉ

635 est, boul. HENRI-BOURASSA Tél.: 387-5131

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIÉS

E.H. KNIGHT & CO.

Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

360, rue SAINT-JACQUES, Montréal VI. 2-4691

Un précédent s'établirait entre Ottawa et Québec:

Le fédéral cède l'usine de Valcartier à une entreprise mixte

L'une des industries les plus importantes du Québec changera bientôt de mains en créant un précédent. Les Industries Valcartier Inc. se proposent d'acquiescer les vastes établissements de Val Rose, propriété du gouvernement fédéral.

L'entente serait conclue à un prix d'achat de \$3,150,000 et mettrait en rapport des intérêts privés, St. Lawrence Manufacturing Co., dont le président est M. Georges Couture, la Société générale de financement

et une société de la Couronne, Les Arsenaux Canadiens Ltée.

Ainsi, à certaines conditions, le gouvernement fédéral cède à des intérêts privés et à une société mixte fondée par le gouvernement provincial, la SGF, un important actif.

La nouvelle société s'engagerait à continuer de fabriquer des munitions pour le gouvernement fédéral; le nombre des employés serait porté à près de 3,000 dans un avenir rapproché.

Le gouvernement fédéral, il y a environ deux ans, a fait des appels d'offres en vue de la vente de ses immenses établissements de Valcartier, à demi utilisés.

Il appert que la SGF et St-Lawrence Manufacturing possèdent des intérêts égaux dans la nouvelle société, Les Industries Valcartier Inc.

Les munitions

Le changement de contrôle de l'importante fabrique de munitions de Valcartier permettrait d'intensifier la fabrication des munitions, en écartant les contingences politiques.

Jusqu'ici St. Lawrence Manufacturing, à Québec, s'est spécialisée dans la fabrication de patins. Dans son domaine, cette entreprise est l'une des plus importantes au monde.

Il ne fait pas de doute que la diversification de la production dans ces vastes usines apporterait un regain économique important à la région de Québec.

En ce moment, quelque 500 personnes sont employées aux usines de Valcartier, alors que pendant la dernière guerre, surtout, on y trouvait environ 14,000 employés, dont une nombreuse main-d'oeuvre féminine.

On a établi que le coût original des installations de l'usine de Valcartier s'élève à quelque \$21,906,000.

Il est bon de rappeler qu'un désastreux incendie a lourdement en-

dommagé ces établissements il y a quelque 20 ans.

Ce désastre avait causé une grande émotion à l'époque et l'on avait craint que le gouvernement fédéral prenne la décision de reconstruire ces grandes usines en Ontario. Il

n'en était évidemment rien et la vocation nouvelle de cette importante industrie est le gage d'un avenir particulièrement brillant qui sera conditionné par l'initiative et la largeur de vue des hommes qui l'ont conçue.

La province n'objecte pas à la vente de Québec Téléphone

Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a annoncé, à Rimouski, que le gouvernement du Québec n'objectera pas à la vente des intérêts Brillant dans Québec Téléphone à Anglo-Canadian Telephone Company Limited. L'audience de la Régie des services publics pour l'étude de la demande de la Société de gestion Sogebry qui représente les intérêts de la famille Brillant, a eu lieu le 25 mai, à Montréal, et jugement ne saurait tarder. La décision du gouvernement assure l'établissement à Rimouski de l'usine de la compagnie Lenkurt, de Vancouver, qui fabrique du matériel téléphonique.

A Rimouski

La Régie des services publics du Québec a commencé à siéger au Palais de justice de Rimouski, dans l'affaire du transfert d'actions de Québec Téléphone à Anglo-Canadian Telephone Company, une filiale de General Telephone Co. La Régie est sous la présidence du juge Louis-F. Cantin.

Le président de ce tribunal a rappelé que l'organisme devait uniquement protéger l'intérêt public. Un opposant, représentant une famille de Québec qui détient un bloc d'actions assez considérable a fait remarquer que les régisseurs sur le banc sont les mêmes que ceux qui avaient d'abord rendu jugement en faveur du transfert, alors qu'il n'y avait pas eu d'audience publique. Cet opposant a manifesté sa crainte quant aux idées préconçues que ces mêmes régisseurs pourraient avoir.

Le président a alors affirmé que les régisseurs n'avaient jamais eu de préjugés et qu'ils n'en ont pas actuellement. S'adressant aux compagnies représentées dans cette affaire, le juge a déclaré que deux

aspects fondamentaux guideront leur décision. Ce sont la qualité des services et les taux qui seront appliqués par l'Anglo.

Un autre opposant s'est identifié dans la salle d'audience. C'est un porte-parole du Syndicat des métallos d'Amérique qui s'oppose sur le plan national uniquement. Par ailleurs quatre ou cinq associations, ou corps publics de la région sont en faveur de la transaction.

M. Normand Gendreau, vice-président aux finances et trésorier de Québec Téléphone, a exposé la situation financière de la compagnie et son programme de planification jusqu'à 1972. Ce programme nécessitera des investissements de \$77.6 millions. La Régie a ensuite questionné le président de Anglo-Canadian Telephone Company, M. John Douglas, qui a déclaré que cette compagnie a un actif de \$349 millions et que la compagnie-mère, General Telephone and Electronic Corporation, avait un actif de \$3,747,000,000.

Il a donné l'assurance que son entreprise laisserait l'administration de Québec Téléphone à Rimouski et que les investissements suffisants seraient effectués pour le développement de la compagnie tel que prévu. Il a de plus souligné le fait que ni les administrateurs, ni les employés de Québec Téléphone ne seraient déplacés par la vente de ce bloc d'actions de Sogebry Limitée à sa compagnie, Anglo-Canadian Telephone Company. Des résolutions ont ensuite été déposées au nom de différents corps intermédiaires et organismes publics toutes favorisant le projet de transaction.

L'audition de la cause est terminée; la Régie des services publics du Québec rendra sa décision plus tard.

Deux représentants du commerce à l'étranger séjournent à Montréal

M. William J. Jenkins, en poste au bureau du ministère du commerce à Rome depuis 1962, passe cinq jours à Montréal, où il rencontre des hommes d'affaires, avant de se rendre à Karachi, au Pakistan, pour entrer dans ses nouvelles fonctions de conseiller commercial.

Sa visite, du 30 mai au 3 juin, est destinée à fournir aux hommes d'affaires l'occasion de discuter des possibilités d'exporter leurs produits en Italie et au Pakistan.

Des entrevues peuvent être organisées en communiquant avec le bureau de Montréal du ministère du commerce, pièce 2325, 1, Place Ville-Marie.

M. Jenkins est un agent de service extérieur du ministère depuis 1955. Il a aussi été posté à Manille, aux Philippines et à Lima, au Pérou.

M. Donohue

M. Paul D. Donohue, secrétaire commercial adjoint du Canada en poste dans la ville de Guatemala, sera à Montréal du 6 au 10 juin, pour encourager les exportations canadiennes vers les marchés desservis par le bureau du Guatemala.

Il séjournera cinq jours à Montréal pour rencontrer des hommes d'affaires intéressés aux marchés de Guatemala, Costa Rica, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Panama et la zone du Canal.

Les hommes d'affaires désireux d'obtenir une entrevue devront communiquer avec le bureau régional du ministère du commerce, pièce 2325, 1 Place Ville-Marie.

M. Donohue est attaché au bureau du ministère à Guatemala, depuis 1963.

Une usine sera érigée pour la congélation des bleuets dans la région du Lac St-Jean

M. Alcide Courcy, ministre de l'agriculture et de la colonisation et ministre responsable de l'administration ARDA-Québec, a annoncé la réalisation du projet à St-Cœur-de-Marie, au Lac-St-Jean.

Le gouvernement du Québec, sur recommandation du Comité permanent d'aménagement des ressources (CPAR), fera construire incessamment, au coût de \$715,000 à St-Bruno du Lac-St-Jean, une usine pour la congélation des bleuets. Québec s'autorisera de la loi ARDA, pour réclamer d'Ottawa le paiement de la moitié de ces frais.

L'usine, qui pourra traiter dès cette année la récolte prévue de neuf millions de livres de bleuets, sera éventuellement louée à la Chaîne coopérative du Saguenay, qui s'occupe de la commercialisation des bleuets, et à la Fédération des producteurs de bleuets du Saguenay-Lac-St-Jean, qui possède la récolte de bleuets.

Cette usine sera agrandie au cours des prochaines années, de façon à pouvoir absorber la pro-

duction de 15 millions de livres anticipées en 1970.

La construction de cette usine de congélation fait suite à une programme d'aménagement de bleuettiers dans lequel, le ministère de l'agriculture du Québec, par l'intermédiaire de l'administration ARDA-Québec, a investi jusqu'à maintenant plus de \$3 millions, et projette investir, au cours des deux prochaines années, trois autres millions de dollars.

C'est le service de l'utilisation des terres du ministère de l'agriculture et de la colonisation du Québec qui a mis de l'avant ce programme d'aménagement de bleuettiers, non seulement dans la région de Saguenay-Lac-St-Jean, mais aussi dans celle de l'Abitibi-Témiscamingue, en vue de tirer le meilleur parti possible de terres jugées impropres à la culture.

Le Comité permanent d'aménagement des ressources (CPAR), qui est chargé de coordonner les actions des ministères en vue du développement économique des régions défavorisées, a donné son appui à ce programme destiné à corriger l'état d'insécurité qui prévaut dans des paroisses marginales. Des études ont été faites non seulement en vue de l'aménagement des bleuettiers, mais aussi de l'usinage du produit et de la mise en marché.

"La culture du bleuet, a dit M. Courcy, passe ainsi du stade artisanal à celui d'une véritable industrie".

L'usine s'élèvera à St-Bruno; cette municipalité est le point le plus central de la région productrice de bleuets, au Saguenay-Lac-St-Jean.

L'usine de congélation permettra aux producteurs de retirer un meilleur profit. Le bleuet frais se vend en moyenne 15 cents la livre. Une fois congelé, le prix de vente peut monter jusqu'à 30 cents la livre.

"Nous voulons, a dit M. Courcy, que le bleuet du Lac St-Jean puisse reconquérir les marchés perdus et en conquérir de nouveaux. L'usine pour la congélation de ce fruit permettra d'alimenter le marché à l'année longue, non seulement de bleuets congelés, mais aussi de produits secondaires, dérivés du bleuet".



La Tchécoslovaquie s'intéresse tout particulièrement au marché canadien-français. L'industrie céramique de la Tchécoslovaquie a délégué à Montréal, trois représentants qui ont montré les nouveaux modèles de porcelaine créés en prévision de l'Expo '67.

Le rapprochement commercial franco-canadien

L'excellent article de M. Jean Vinant sur les relations commerciales franco-canadiennes, dont nous avons reproduit la majeure partie dans notre dernière livraison, en page quatre, avait été préparé spécialement pour la publication annuelle de l'Agence Economique et Financière, que dirige à Montréal, M. Henri Mhun. La nécessité de tronquer l'article nous avait fait omettre sa provenance originale.



LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale.
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888
Bureau à Toronto: 62, rue Richmond ouest, 363-2524

Président: Julien LEVASSEUR; vice-président: Séraphin VACHON; vice-président adjoint: Jacques ROLLAND; secrétaire: Me Philippe FERLAND, c.r.
Directeur général: Séraphin Vachon; Rédacteur en chef: Marc-Henri Côté, Rédacteur financier: Jacques Rolland, économiste, Secrétaire de la rédaction: Félix Vallée, M.A.

Collaborateurs réguliers: François Gauthier, de la faculté de commerce de l'Université Laval, Bernard Bonin de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill, J.C. de Brouwer, Michel Vibien, François Martin-Guégan de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris, François Zille, correspondant à Milan.

Représentants publicitaires: A Montréal: Claude Coupal; à Toronto: John Sears.
Chargé des relations extérieures: Jean Dumoulin.

Directeur du tirage: Georges Larivière.

Responsable de la comptabilité: Mme Pauline Gariépy.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$8.00; trois ans (156 numéros): \$15.00

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)

Typographie: Typofilm Inc. Impression: Delpro Corporation

Combinat d'Etat ou à financement mixte, SIDBEC demeure problème politique

Le projet de sidérurgie québécoise fait couler beaucoup d'encre à l'occasion de la démission de son président, M. Gérard Filion et de l'accession à la présidence d'un ingénieur encore jeune, M. Jean-Paul Gignac, commissaire à l'Hydro-Québec. Que devons-nous attendre de ce changement majeur. Les conjectures vont bon train, mais il vaut mieux ne pas trop s'éloigner des réalités dans un domaine où il y a fort peu de place à la fantaisie.

Quelles que soient les options techniques, celles du financement, l'envergure des marchés qui déterminera le niveau de production, il reste que nous sommes placés face à un choix majeur autour duquel s'affronteraient les protagonistes de deux thèses fondamentales. Pourrait-il s'agir uniquement d'une sidérurgie d'Etat ou demeurerait-on fidèle à une formule de capitalisation mixte qui aurait permis une participation plus étendue, à la mise sur pied d'une sidérurgie dont les éléments de rentabilité, même au départ, ne font pas de doute, en raison de l'existence d'un marché captif fort considérable.

Un débat passionné ne s'est pas encore engagé autour du sujet et il ne semble pas qu'il se dessine. Le public québécois ne s'en préoccuperait pas beaucoup. La question fondamentale se résoudrait à un problème de financement public dont la solution sera arrêtée au niveau du conseil des ministres.

Chacun sait qu'il y a à Québec les ministres "étatiseurs" et les autres. Le premier groupe viendrait-il de remporter la première manche? Nous nous abstenons de conclure.

Mais, de toute évidence, dans un marché concurrentiel, à moins que la sidérurgie québécoise ne soit réduite en envergure à des dimensions très humbles, la position d'une sidérurgie d'Etat ne saurait être des plus enviables en Amérique du Nord.

Il y a lieu de tenir compte des impératifs sociaux, politiques et économiques avant de plonger jusqu'au cou dans des considérations idéologiques. Quelle que soit la provenance du capital qui permettrait à une sidérurgie québécoise de s'épanouir, le facteur rentabilité peut seul influencer sur son avenir.

Or, la rentabilité s'appuie surtout sur la technique et sur les avantages qui permettent de soutenir une concurrence de plus en plus âpre. Le marché canadien et le marché québécois, en particulier, de l'acier, offrent certes une conjoncture très favorable, mais il y a lieu d'envisager les perspectives à long terme.

Elles comportent des impondérables que même les plus sagaces fonctionnaires ne peuvent élucider.

Des notions beaucoup plus certaines sur les raisons de l'absence d'une sidérurgie intégrée au Québec, jusqu'ici, éclaireraient le sujet.

Quand un ministre, dans le même souffle affirme que ce fut le désert au Québec entre les Forges du St-Maurice et la sidérurgie qu'il veut faire surgir dans le "désert" de Bécancour, il s'abuse. Sans doute est-il excusable de ne pas avoir lu l'histoire de l'évolution économique du Québec, puisque personne ne l'a encore écrite... mais, il ferait bien de se rappeler que ce sont des questions tarifaires qui ont muselé l'industrie sidérurgique en plein essor, à Moisie, en Côte Nord, entre 1865 et 1870.

Il devrait également se souvenir qu'un certain Max Aitken, devenu Lord Beaverbrook dans un autre pays, a convaincu cinq entreprises montréalaises dans le domaine de la métallurgie d'unir leurs efforts pour établir à Hamilton le plus important combinat sidérurgique du pays.

Dans le passé, comme aujourd'hui, ces problèmes se résument à ceux de l'utilisation des ressources par des hommes de vision. Qu'il n'y ait pas eu d'autres Max Aitken, voilà le point. Mais, les entreprises qu'il a édifiées ont depuis réintégré le Québec. Elles sont donc et demeureront des nôtres. Nous ne savons pas qu'elles s'opposent formellement à l'éclosion d'un combinat sidérurgique qui répondrait aux besoins du marché captif des agences gouvernementales. Elles y apporteraient même leur participation et il serait, comme "Les Affaires" l'ont souvent soutenu depuis cinq ans, désirable que ce combinat s'édifie à proximité des installations sidérurgiques actuelles, plutôt que dans le "no man's land" économique de Bécancour.

Le débat demeure entier et l'on attend la solution "politique" à un problème économique "politisé", mais qui ne devrait pas l'être.

Marc-Henri COTE.

Des objectifs précis devraient déterminer la politique économique

par François GAUTHIER,

professeur auxiliaire à la faculté de commerce de l'Université Laval

Les objectifs de la politique économique sont nombreux. Certains d'entre eux sont de nature économique comme par exemple:

- 1) la maximisation du taux d'accroissement de la production et des revenus,
- 2) l'utilisation optimale ou la plus efficace des ressources productives,
- 3) le maintien de l'équilibre de la balance des paiements internationaux,
- 4) la stabilisation de la conjoncture ou si l'on veut la minimisation des variations (cycles) dans le niveau de la production et des revenus.
- 5) Le plein-emploi
- 6) la stabilité des prix.

D'autres objectifs sont parfois considérés comme étant de nature extra-économique comme, par exemple, 1) la liberté, 2) la paix nationale et internationale, 3) et la répartition "optimale" c'est-à-dire la répartition économiquement désirable et socialement acceptable des fruits de la croissance économiques.

Les objectifs les plus "désirables" qui peuvent être recherchés à un moment donné dépendent de nombreuses considérations comme, par exemple, les doctrines sociales et économiques (libéralisme économique et le dirigisme), les théories économiques les plus à la mode (par exemple la théorie du libre échange et l'interventionnisme étatique du type keynésien), les exigences politiques et économiques nationales et internationales et finalement de l'ensemble des conditions qui caractérisent une situation donnée. Les objectifs sont donc à la fois relatifs et changeants. De plus, l'expérience montre que, même si plusieurs objectifs peuvent être désirables, il est fréquemment difficile sinon impossible de tenter leur poursuite en même temps. L'existence de conflits potentiels entre certains objectifs, par exemple, le "plein-emploi total" et la stabilité des prix, ou encore entre le dirigisme mécanique et le maintien des libertés fondamentales, implique qu'il est souvent essentiel de mettre de l'ordre, c'est-à-dire d'établir une certaine hiérarchie et un système de priorités qui tiennent compte des contraintes économiques, temporelles et sociales.

Le rôle des priorités

Toutefois, l'amour de la discipline et des priorités aussi bien que l'expression verbale des objectifs et des vœux les plus légitimes, désirables et pieux ne constituent pas une assurance qu'une nation réussira à atteindre les fins qu'elle poursuit. En effet, il n'existe aucune force spontanée et naturelle tendant à réaliser l'équilibre harmonieux qui a été l'objet des rêves de plusieurs générations de penseurs. La planification dans l'entreprise et à l'échelle de l'économie globale, de même que les interventions croissantes des gouvernements dans plusieurs pays et les pressions des masses populaires, semblent démontrer que les forces naturelles sont souvent déséquilibrantes. C'est précisément pour éviter les inconvénients du laisser-faire que les individus, les entreprises et les gouvernements se donnent des objectifs et prennent les moyens nécessaires pour les réaliser. Pour des raisons pas trop évidentes, c'est aux gouvernements qu'il revient la responsabilité de contribuer, avec les autres éléments de la nation, à la réalisation des fins que nous

avons mentionnées ci-haut. Il en est ainsi puisqu'il faut faire un certain arbitrage, une certaine unanimité, une certaine centralisation dans les pouvoirs de décisions. De limités qu'ils étaient pendant l'ère de l'économie libérale, les moyens dont disposent les gouvernements ou dont "doivent" disposer les gouvernements pour réaliser les objectifs de la politique économique sont de nos jours multiples et assez puissants pour leur donner un contrôle assez grand sur la marche de l'économie. Parmi ces moyens on peut mentionner 1) la politique monétaire, 2) la politique du crédit, 3) la politique fiscale, 4) la politique budgétaire, 5) la politique douanière, 6) la politique du taux de change international, 7) la politique de contrôle des ententes (légalisation anti-trust), 8) la politique de contrôle des prix, des salaires et de la production.

Politique économique

Pour atteindre les objectifs recherchés il importe que les moyens soient bien adaptés et convenablement agencés si l'on veut éviter ce que l'on peut appeler des "incompatibilités" ou des contradictions. Cette recherche d'un heureux mariage entre moyens et objectifs constitue un des problèmes les plus sérieux qui puissent se poser aux responsables de la politique économique. Cette recherche d'harmonie fait de la politique économique. Cette recherche d'harmonie fait de la politique économique une science et un art qui s'appuient mutuellement sur l'observation rigoureuse de la réalité

et sur le jugement. Sauf en de rares exceptions, on peut dire que la politique économique telle que pratiquée par la plupart des gouvernements est beaucoup trop intuitive, trop qualitative et beaucoup trop orientée vers le court terme. Par exemple, on a déjà souligné que le Québec n'avait pas de politique économique parce que les objectifs se résument à des propositions de pure rhétorique et parce que le Québec n'a pas en mains les pouvoirs nécessaires pour atteindre des objectifs tels que la décentralisation industrielle et le plein-emploi. Ou encore, plusieurs observateurs s'étonnent de constater que la participation du capital américain dans le développement du Canada atteint des proportions importantes. Pourtant, ceci n'a rien de surprenant étant donné que le Canada n'a jamais eu de politique relative aux importations de capitaux ou de politique de développement. Ou même, certaines personnes s'émeuvent devant la montée "agressive" des prix. Rien d'étonnant, cependant, si l'on considère que le gouvernement d'Ottawa pense que la politique des taux d'intérêt élevés peut presque à elle seule stabiliser les prix. Il est vrai que la politique économique requiert une dose de jugement assez importante. Elle pose des exigences qui dépassent les simples déclarations de principes ou la recherche d'objectifs; elle suppose en plus la libre disposition des moyens de même que la capacité et la volonté de désirer les moyens les plus appropriés au bon moment.

L'homme d'affaires prend plus d'intérêt aux choses du gouvernement

par L.-Paul DESBIENS

président de l'Association des Industriels laitiers

Toutes les classes de notre société, en considération de leurs intérêts particuliers, se demandent "Sommes-nous dans le bon sentier?", on nous permettra néanmoins de nous réjouir de voir se dessiner un mouvement encourageant vers une participation plus active de l'homme d'affaires dans les choses du gouvernement. Nous sommes, sans aucun doute, sur la bonne voie si nous dirigeants d'entreprises, nos administrateurs, nos investisseurs de capitaux commencent à entrer dans l'arène politique, non pas pour faire nombre ou agir comme messagers d'intérêts non avoués, mais pour combattre - visière levée - pour un ensemble de principes qui ont fait ce que nous sommes et qui permettent, aujourd'hui au Québec, de jouer un rôle déterminant sur le plan national. En face des campagnes de dénigrement du régime de la libre entreprise et de l'initiative privée, il est grand temps de rappeler que la révolution tranquille au Québec n'aurait pas fait long jeu si elle n'avait pu s'appuyer sur un ensemble de forces économiques et sur les réservoirs de capitaux érigés par ce qu'un certain milieu appelle dédaigneusement le régime capitaliste.

Compte tenu des efforts considérables qu'il faudra faire dans un avenir prochain, pour assurer la plénitude du développement du Québec, il est réconfortant de constater que les milieux d'affaires sont non seulement plus conscients de l'importance que prend la gestion de la chose publique, mais qu'ils recommencent à prendre les moyens pratiques pour y jouer le rôle indispensable qu'exige la réalisation de l'équilibre harmonieux entre les forces du capital,

celles du travail et de la technocratie au niveau des pouvoirs publics. Alors que la tendance est ostensiblement, à travers le monde, à la formation de grandes unités de production s'appuyant sur les ressources nationales, nous ne pouvons laisser se produire ce repliement sur soi-même, qui consisterait à se décharger de ses responsabilités sur "Le grand frère l'Etat", pour lui permettre d'assumer le rôle de nerf-moteur dans l'essor économique de notre société, aux fins de remplacer l'initiative individuelle. Nous partageons sans réserve l'attitude de nos meilleurs observateurs de la vie économique du Québec, en cette matière.

Il y a encore beaucoup à faire pour que soit acceptée cette présence normale de l'homme d'affaires dans les grands conseils de la nation. Sa participation active aux débats de la vie politique finira peut-être par faire comprendre le rôle indispensable des agents de la vie économique, comme interlocuteurs valables au niveau de l'administration publique. Car, quoi qu'on dise, on est encore loin d'une expérience sérieuse d'une véritable planification économique profitable au Québec. Nous en savons quelque chose dans notre secteur particulier - et c'est le cas pour l'ensemble de l'industrie de l'alimentation - où certains milieux de l'administration gouvernementale donnent l'impression d'être forcés d'apostasier une religion prêchée depuis des décennies lorsqu'il leur faut reconnaître, éventuellement, la fonction économique utile et le rôle indispensable de l'industrie et du commerce dans la mise en marché des denrées alimentaires agricoles.

Le regroupement des entreprises, au plan régional

"Toute politique destinée à encourager le regroupement des entreprises, sur le plan régional, en vue d'en faire des unités industrielles plus efficaces et plus rentables, doit traiter sur un pied d'égalité nos entreprises privées et les entreprises coopératives", a déclaré M. Jean Granger, président du Conseil de l'industrie laitière du Québec au congrès de l'Association des Industriels laitiers de la Province, à l'Estérel.

M. Granger a continué en disant que, dans les grandes régions de la province, des fonds disponibles en vertu de la loi ARDA sont utilisés à cette fin par des entreprises coopératives et il a invité les industriels laitiers à se demander s'ils ne devraient pas, eux aussi, procéder de la même façon.

Un autre développement de grande importance pour l'avenir de l'industrie laitière, selon M. Granger, c'est le développement du syndicalisme agricole. L'industrie normale et maintenant permanente, le syndicalisme agricole s'empare progressivement du mécanisme des plans conjoints de mise en marché du lait afin de diriger et d'orienter

la négociation des conditions d'achat de nos approvisionnements de lait sur le plan provincial.

Ce regroupement syndicaliste force donc les industriels laitiers à se doter, au cours des prochains mois, d'un organisme central de négociation pour faire face à celui des producteurs. M. Granger a terminé en se demandant si ce dernier facteur ne devrait pas amener une coordination encore plus étroite des secrétariats des différentes associations de l'industrie laitière du Québec.

M. Léonard Roy, secrétaire général de l'Association des industriels laitiers du Québec, a tenu à faire connaître quelques chiffres pour démontrer l'importance de l'industrie du lait nature au Québec. Près de 30 p.c. de la production physique de lait du Québec est utilisée pour la consommation du lait nature et des produits connexes: crème, crème glacée, etc., et ce volume représente environ \$75 millions par année versés directement aux cultivateurs, soit environ 40 p.c. de la valeur totale du lait à la ferme, au Québec. Lorsque ce lait est remis sur le marché, sa valeur atteint environ \$110 millions. A elles seules, la Transformation et la distribution du lait nature fournissent du travail à plus de 5,000 employés retirant environ vingt millions de dollars par année en salaire.

M. Roy a aussi souligné que l'investissement total en équipement des industriels laitiers dépasse \$60 millions et, chaque année, le renouvellement de l'équipement de-

mande au-delà de \$13 millions.

M. Roy a tenu à mentionner le rôle très important que joue l'industrie du lait nature pour des industries connexes, telles que le

La grève des débardeurs cause de graves pertes

Les autorités du port de Québec, la Chambre de commerce et les membres du conseil municipal de la capitale évaluent à \$2 millions par jour la perte en valeur marchande occasionnée à l'économie de la ville de Québec par la grève des débardeurs. Les céréaliers attendent pour décharger leur cargaison dans les silos et d'autres navires attendent également pour prendre des chargements pour l'Europe. Malheureusement, si la grève des marins britanniques se prolonge, la reprise du travail dans les ports du St-Laurent se fera très lentement, ce qui ajoutera encore à la perte économique causée par la grève des débardeurs.

Des Canadiens investissent en Floride

Elliot Yarmon, président de Dollar Land Corp. Ltd., de Toronto, a annoncé que sa compagnie, de concert avec la firme américaine Collins Tuttle & Co. Inc., allait construire au coût de \$5 millions un édifice à bureaux de 16 étages à Orlando, Floride. M. Yarmon est également président de Tankoos Yarmon Ltd. de Toronto, la plus importante compagnie privée de placements immobiliers au Canada.

Dollar Land Corp. Ltd. est la succursale nord-américaine de Dollar Land Holdings Ltd., une importante firme britannique de placements immobiliers, et elle est administrée par MM. Yarmon et S.J. Tankoos, jr., président de Tankoos & Co. de New York. Le contrat d'Orlando a été négocié pour Dollar Land par M. Tankoos.

C'est le troisième projet du genre dont Dollar Land s'occupe avec Collins Tuttle depuis deux ans. Ces deux compagnies ont récemment complété un édifice de \$4 millions pour "Valley National Bank", à Knoxville, Tenn., et un autre de \$12 millions pour "Bank of Mobile", à Mobile, Ala.

camionnage, les contenants en carton, en plastique ou autres, et la réfrigération.

Les industriels laitiers occupent donc une place importante dans

l'économie du Québec et c'est afin de toujours mieux servir le consommateur que la réunion annuelle, groupant plus de 200 personnes, est organisée.

La fondation Bronfman accorde des bourses

La fondation Samuel Bronfman annonce la création d'un important programme de bourses destinées aux étudiants des universités canadiennes qui se spécialisent en administration des affaires.

Ce programme commencera dès l'année 1966-67 et 23 bourses Seagram seront décernées chaque année par la fondation à des étudiants et membres du corps enseignant des facultés et écoles de commerce, sur recommandation d'un comité nommé par l'Association canadienne des écoles de commerce.

"Le programme de bourses Seagram, a dit M. J.J. Wettlauffer, m.b.a., président de l'association et doyen de l'Ecole d'administration de l'université Western Ontario, contribuera grandement à l'avancement de l'éducation dans le domaine de la gestion des affaires, et le Canada en retirera des avantages très positifs et de longue durée.

"Cette initiative de la fondation Samuel Bronfman nous aidera à améliorer encore le niveau des études en administration tout en encourageant les étudiants à poursuivre leurs études au Canada et à y faire leur carrière."

Les bourses sont attribuées pour une année; tous les étudiants de

première et deuxième années d'études conduisant à une maîtrise en administration dans une université canadienne peuvent poser leur candidature.

Les candidats agréés pourront poursuivre leurs études à n'importe quelle faculté ou école de commerce attachée à une université canadienne. Il existe actuellement 12 facultés ou écoles de ce genre au Canada.

La fondation a en outre prévu que des bourses de recherche seraient accordées aux membres du corps enseignant des écoles de commerce des universités canadiennes pour leur permettre de poursuivre pendant un an des recherches ou des études post-universitaires au Canada ou à l'étranger.

Commentant ce nouveau programme, M. Samuel Bronfman, fondateur et président de Distillers Corporation - Seagrams Limited, a exprimé l'espoir que "les possibilités ainsi offertes aux étudiants et professeurs des universités canadiennes permettront aux entreprises commerciales et industrielles du Canada de faire preuve d'un dynamisme accru, aussi bien sur le marché national que sur les marchés internationaux où elles ont à faire face à une concurrence très vive".

Le problème des chambres d'hôtels est aigu à Québec

La pénurie de chambres d'hôtels se fait de plus en plus sentir dans la capitale de la province de Québec, principalement au point de vue des accommodations pour les grands congrès. Le problème est apparu dans toute sa gravité quand l'Union des municipalités du Québec qui groupe de 1500 à 2000 délégués ses congrès a dû renoncer à tenir la réunion annuelle de 1966 à Québec, faute d'hôtel suffisamment vaste pour les recevoir tous.

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a exprimé ses regrets qu'il en soit ainsi et il a conclu que la ville de Québec perd au moins \$160,000, en trois jours de ce congrès, si on tient compte que chaque délégué dépense en moyenne \$31 par jour.

De son côté, le directeur général de la Chambre de commerce de Québec, M. Roger Vézina, appuie la déclaration du maire Lamontagne.

La politique d'immigration isole le Québec - R. Morin

"La politique de peuplement du Canada isole le Québec. Par l'inertie de ces bonnes volontés, en 1981, les Canadiens de langue maternelle française ne constitueront que 20.4% de la population canadienne".

Cette déclaration de M. Rosaire Morin était faite mercredi soir, au Club Canadien, lors du lancement de son volume L'IMMIGRATION AU CANADA. L'auteur accuse le gouvernement fédéral d'appliquer une politique d'immigration qui noie les Canadiens français établis hors du Québec. Depuis 1901, le Canada a accueilli 112,740 immigrants français, 2,740,031 britanniques et 4,227,052 immigrants de d'autres nationalités. La venue des nouveaux arrivés aboutit à la diminution pourcentuelle des Canadiens français.

Inertie du Québec

M. Morin accuse aussi le personnel politique du Québec d'une inaction continue dans ce domaine de l'immigration. Il estime que la proportion française au Québec sera devenue 74.6% de la population en 1981. Il rappelle que la population québécoise qui représentait, en 1867, 35% de la population canadienne est descendue à 28% en 1965. 2,455,814 immigrants sont domiciliés en 1961 dans les autres provinces et 388,449 au Québec. 86.4% contre 13.6%. Avec une telle répartition des immigrants, l'avenir enregistrera la diminution pourcentuelle de la population du Québec face à celle du Canada. Une perte de prestige et d'influences s'en suivent inévitablement.

L'action du Québec

En terminant ses commentaires, l'auteur de L'IMMIGRATION AU CANADA demande l'établissement d'un ministère provincial de l'immigration qui disposerait d'un budget d'au moins \$10,000,000. par année, et non des \$325,000. prévus pour 1966-1967. Il élabore la politique de publicité, de sélection, d'accueil et d'intégration de ce Ministère. (On peut se procurer le volume L'IMMIGRATION AU CANADA aux Editions de l'Action Nationale, case postale 189, Station "N", Montréal.



les meilleurs tabacs de La Havane importés

vous les trouverez partout où on vend de fins cigares

BELVEDERES • PETIT CORONAS • CORONA GRANDES

LOCAL A LOUER pour bureaux

- CENTRE COMMERCIAL DE ST-JEROME
- 2,000 PI. CAR. DE PLANCHER CHAUFFE
- STATIONNEMENT POUR PLUS DE 20 AUTOS
- FACE A L'HOTEL LAPOINTE

S'adresser à: Raoul Beauchamp Sport Inc., 249 rue St-Georges, St-Jérôme, P.Q. Tel: 432-4633

Pour le "professionnel" et l'homme d'affaires...

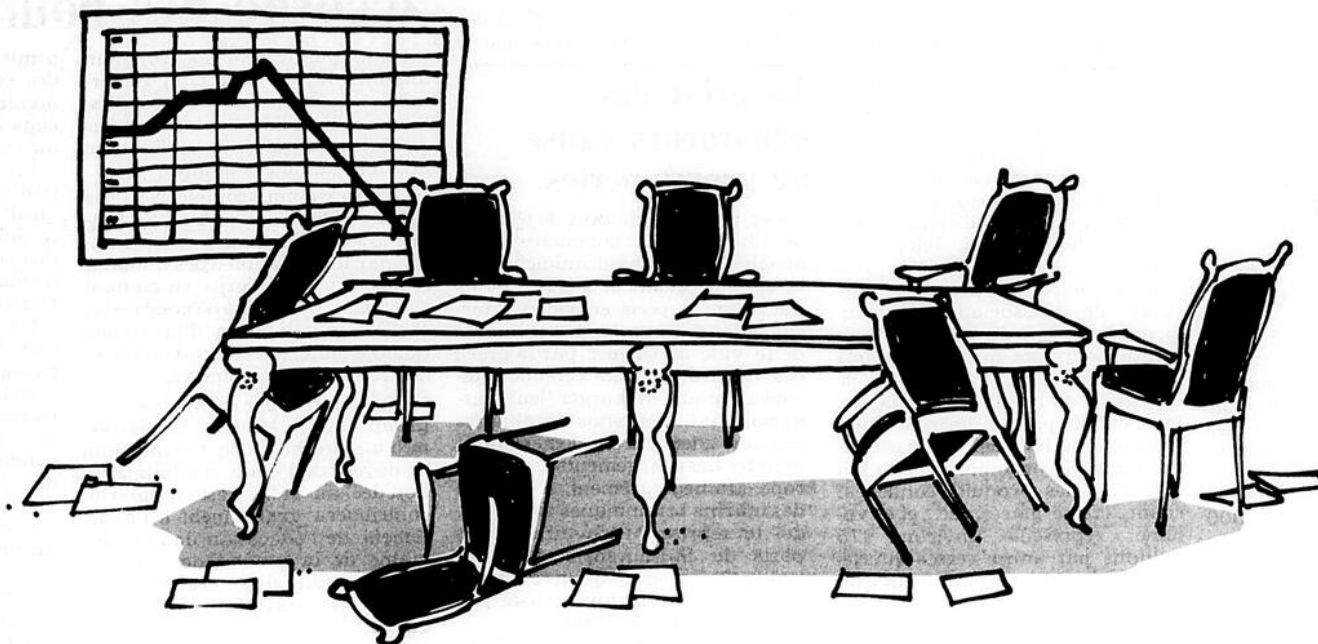
Le compte
LE PROFESSIONNEL
DE LA DÉCORATION



Habiller un bureau ou une étude, les décorer leur donner la personnalité qui convient à celui qui en fait le siège de son travail, voilà une profession spécialisée. Draperies, stores, tapis, meubles, recouvrements muraux et autres accessoires font l'objet d'une étude de nos experts qui, sur demande, vous rendront visite sans obligation de votre part. Pour tout renseignement, communiquez avec le service de la Décoration d'Intérieur: TEL. 384-3600

Le compte
DRAPERIES-DÉCORATION

Il n'y a qu'une chose à faire ... **CHASSER LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Le Québec, c'est notre compagnie. Nous en sommes tous les actionnaires. Et sous l'administration du régime Libéral, notre compagnie est en marche, oui, mais en marche arrière.

René Lévesque lui-même a d'ailleurs avoué: "On ne sait pas exactement où l'on va, mais on essaie d'y arriver le plus vite possible".

Quand un directeur de compagnie fait un pareil aveu, la situation est lamentable.

DIMANCHE, LE 5 JUIN, il faudra y mettre bon ordre, et METTRE À LA PORTE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Messieurs Lesage, Kierans et Lévesque sont, entre autres, les grands responsables. Ils ont induit en erreur les autres membres du conseil et risqué des capitaux énormes sur des projets stériles, souvent dans le seul but de justifier leurs théories échevelées et leurs déclarations contradictoires.

Le Québec, c'est notre compagnie. L'argent qu'on y gaspille, c'est notre argent. On nous avait promis d'investir cet argent de façon productive et profitable. Ces promesses ne se sont pas réalisées, et les directeurs de notre compagnie nous ont fait faux bond. **IL FAUT METTRE À LA PORTE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.** Et le remplacer.

L'UNION NATIONALE EST PRÊTE

ET S'ENGAGE À PRENDRE LES MOYENS QU'IL FAUT POUR RANIMER NOTRE ÉCONOMIE

1. Favoriser l'entreprise privée, créatrice d'emplois rémunérateurs.
2. Etablir un ministère de la planification qui sache vraiment où il va.
3. Développer l'aménagement régional, c'est-à-dire mettre en valeur les ressources matérielles et humaines, répartir les investissements publics et consentir au besoin des avantages fiscaux dans chaque région.
4. Exempter de droits de succession les capitaux investis dans le développement économique du Québec.
5. Créer une Banque d'expansion industrielle, et le Fonds industriel du Québec.
6. Créer le ministère du Nouveau-Québec pour développer les ressources de notre empire du nord.



QUÉBEC D'ABORD!

Cette annonce est autorisée par Léo Davignon, 1290 rue Saint-Denis, Montréal, officiel de l'Union Nationale.

Québec devient un centre d'industrie pétrolière

La décentralisation de l'industrie pétrolière au Québec va s'accroître en raison de l'établissement de raffineries à St-Jean-Christophe, comté de Lévis, de même qu'à Pointe-aux-Trembles, près de Neuville, comté de Portneuf. Cela ne signifie pas la stagnation de la région de Montréal dans ce domaine, puisque la société Murphy Oil se propose la construction d'une raffinerie à Varennes, au sud de Montréal, mais des négociations se poursuivent avec la municipalité au sujet de l'emplacement exact de l'usine et le moment du début des travaux demeure indéfini.

Les travaux de construction de la raffinerie de la Société Irving, à St-Jean-Christophe, débutent incessamment. Ceux de la raffinerie d'huile du Québec Limitée commencent dès cet été, selon certaines indications.

Ainsi, les environs de Québec deviendront un centre fort actif de l'industrie pétrolière, tout comme le sont déjà les environs de Montréal.

La raffinerie de la société Irving sera située presque en face de Québec et celle de Pointe-aux-Trembles ne sera qu'à 13 milles de Québec, sur la rive nord, à l'ouest de la capitale.

Selon les statistiques de 1961, la région montréalaise produisait à cette date 99.85 p.c. du pétrole, du charbon et de leurs dérivés. Cette situation qui était restée sensiblement la même depuis cinq ans, subira une transformation profonde.

A Québec

La plus grande partie de l'huile brute sera achetée en vertu de contrats à long terme et sera expédiée du Venezuela et de certains pays d'Afrique jusqu'à l'établissement de la raffinerie d'huile du Québec Ltée. Un quai destiné à recevoir les gros navires qui transporteront cette huile sera construit et il pourra accommoder des bateaux de 50,000 tonnes, tirant 40 pieds d'eau.

L'usine sera en mesure de produire toutes sortes de produits du pétrole, dont la plupart seront vendus au Canada et quelques-uns exportés.

Cette raffinerie sera des plus modernes et elle comportera les derniers perfectionnements connus; en outre, on y fabriquera de l'asphalte. On estime qu'il faudra de 18 mois à deux ans pour la construire; tout dépendra de la livraison du matériel nécessaire. Les travaux de construction emploieront de 450 à 1,000

hommes et, une fois construite, l'usine engagera 200 ouvriers.

Voici les noms des fondateurs de cette compagnie: MM. E. M. Carey de New York, A. F. Carter de la Caroline du Sud et Richard Dey Manning de San Juan (Porto Rico) et New York.

MM. Carey et Carter étaient deux des trois fondateurs de la Commonwealth Oil Refining Co. de Porto Rico, qui est maintenant la plus grande industrie de ce pays.

M. Carey est le propriétaire de la New England Petroleum Corporation, à qui appartient la Nepco

Petroleum of Canada. Cette dernière compagnie vend du pétrole au Canada depuis 1953. M. Carey est aussi directeur de plusieurs autres sociétés.

M. Carter, amiral à la retraite de la flotte américaine, était le président de la première compagnie Shell organisée dans l'Est des États-Unis. Pendant la seconde guerre mondiale, il a organisé l'Army and Navy Petroleum Board, organisme qui s'occupait du pétrole pour le Comité des Chefs d'état-major; il en était le directeur exécutif.

M. Manning, capitaine de l'armée américaine maintenant à la retraite, pratique le droit à New York et il s'occupe de diverses entreprises commerciales au Canada et à Porto Rico. Il a été secrétaire et conseiller général de la Commonwealth Oil Refining Co. et, de 1957 à 1963, il en a été le vice-président.

Essor rapide

Le Québec n'a jamais connu un essor aussi rapide. En 1965, le taux de croissance de notre produit national brut, avec 9.3 p.c. d'augmentation, dépassait celui du Canada de 1 point. Cette année encore, les prévisions sont à l'effet que le taux d'augmentation au Québec sera plus élevé que celui de l'ensemble du pays.

Ce dynamisme de notre province est attribuable aux immobilisations massives depuis 1960, soit au delà de \$19 milliards, à l'augmentation du volume de l'emploi 16 p.c. à la hausse du revenu personnel (41.9 p.c. à l'accroissement des bénéfices des sociétés avant impôt (36 p.c.) et enfin aux progrès marqués dans la valeur de la production du secteur manufacturier (34.9 p.c.).

Le public participe à la lutte à la pollution en N.-Ecosse

En Nouvelle-Ecosse, les experts en pollution des eaux s'adressent directement aux citoyens de la province, afin d'attirer leur attention sur la gravité du problème posé par la pollution des eaux.

Le service des eaux de la province a organisé une série de cinq conférences régionales sur ce sujet. Un colloque présidé par le ministre de l'Agriculture, M. I.W. Akerley, parcourt à l'heure actuelle la province pour éveiller l'intérêt du public

pour les problèmes posés par la pollution. M. A.F.W. Wigglesworth, directeur général du service des eaux, en est l'animateur. Le comité présente les quatre sujets principaux qui feront l'objet de la discussion: les effets de la pollution des eaux sur l'homme et son milieu environnant, les eaux souterraines et leur pollution, la santé publique et le contrôle de la pollution et enfin les aspects techniques du contrôle de la pollution.

"Les eaux polluées sont des eaux perdues et la Nouvelle-Ecosse ne peut supporter pareille perte", a déclaré récemment en public M. Akerley, à Stellerton. "Seul un programme énergique, élaboré en commun par les organismes fédéraux, provinciaux, municipaux et par les industries privées, peut sauvegarder nos ressources hydrauliques".

Le ministre a fait remarquer que jusqu'à présent, la pollution n'a subi pratiquement aucun contrôle, mais le public se rend davantage compte des dangers qu'elle représente.

A l'heure actuelle, la Nouvelle-Ecosse insiste particulièrement sur l'importance des eaux souterraines pour l'approvisionnement des industries et des particuliers. Les eaux souterraines sont à l'état pur et leur qualité est supérieure à celle des eaux de surface; par contre les autorités provinciales ont découvert récemment des cas de pollution, par le fumier, des eaux rurales à usage domestique.

Le parlement provincial a voté une nouvelle loi régissant le creusage des puits. Cette loi fixe les règlements concernant la construction hygiénique des puits ainsi que d'autres mesures de protection.

Le service des eaux défend dorénavant que les nouveaux égouts soient munis de déversoirs. Il défend également le déversement des eaux d'égout dans la mer, à proximité des côtes. L'aménagement de fosses septiques n'est plus autorisé dans les installations où vivent au moins 20 personnes.

La commission d'aménagement des provinces atlantiques a accordé un subside de \$2,000,000 pour le contrôle et la diminution de la pollution.

La Nouvelle-Ecosse a entrepris un programme audacieux: l'assainissement en 1967 des eaux des rivières Annapolis et Cornwallis.

Projets d'égouts

et d'aqueducs

Publication d'un cahier de directives

Le ministère des affaires municipales du Québec annonce la publication du cahier des directives pour la présentation de projets d'égouts et d'aqueducs. Préparé par les services techniques de la Régie des eaux, cette brochure décrit les formalités que doivent suivre les conseils municipaux et les propriétaires avant l'exécution des travaux d'égouts et d'aqueducs.

Ces formalités comprennent notamment: l'autorisation du projet par le propriétaire; le rapport de l'ingénieur comportant des études sur différents sujets: territoire, population, résultats d'analyses, estimation du coût des travaux et leur financement; le plan directeur: topographie générale, systèmes d'égouts et d'aqueducs existants; les plans généraux du projet avec la localisation du système; les plans d'exécution du projet; les données relatives à l'exécution du travail proprement dit; les devis; les conditions générales du contrat, les responsabilités de l'entrepreneur, les garanties requises, la qualité des matériaux.

Cette brochure servira de guide aux conseils municipaux, aux ingénieurs à leur emploi, et aux ingénieurs conseils, leur facilitera leurs démarches auprès de la Régie des eaux, permettant ainsi d'améliorer et d'accélérer les formalités.

On peut se procurer ce cahier de directives en s'adressant à l'adresse suivante: Régie des eaux, ministère des affaires municipales, Hôtel du gouvernement, Québec.



Téléphonez au service de réservations d'hôtel

Il vous assure la confirmation immédiate de vos réservations à n'importe quel des hôtels suivants:

HÔTELS DU CANADIEN PACIFIQUE

St. Andrews-by-the-Sea, N.-B. L'Algonquin
Québec, Qué. Le Château Frontenac
Montréal, Qué. Le Château Champlain
(ouverture: début 1967)
Sherbrooke, Qué. L'Hostellerie Le Baron
Toronto, Ont. Le Royal York
Regina, Sask. Le Saskatchewan
Edmonton, Alb. Château Lacombe
(ouverture en 1966)
Calgary, Alb. Le Palliser
Banff, Alb. L'hôtel Banff Springs
Lake Louise, Alb. Château Lac Louise
Victoria, C.-B. L'Empress

HÔTELS ASSOCIÉS

Halifax, N.-É. Le Lord Nelson
Amherst, N.-É. Le Fort Cumberland
Kentville, N.-É. Le Cornwallis Inn
Saint-Jean, N.-B. L'Admiral Beatty
Montréal, Qué. Le Reine Elizabeth

Dorval, Qué. Le Montréal Aéroport Hilton
Toronto, Ont. L'Ascot 27
(près de l'aéroport international)
Belleville, Ont. Hotel Quinte
Fort William, Ont. Le Royal Edward
Guelph, Ont. Le Fischer's Royal
Hamilton, Ont. Wentworth Arms Motor Hotel
Kitchener, Ont. Le Walper
London, Ont. Hotel London
Niagara Falls, Ont. Park Motor Hotel
Oshawa, Ont. Le Genosha
Peterborough, Ont. L'Empress
Sault-Sainte-Marie, Ont. Le Windsor
Windsor, Ont. Le Prince Edward
Banff, Alb. Le Timberline
Vancouver, C.-B. Hotel Vancouver
New Westminster, C.-B. Royal Towers Motor Hotel
Harrison Hot Springs, C.-B. Le Harrison
Chicago, Ill. Le Bismarck
Los Angeles, Calif. Le Biltmore
Portland, Oregon Le Heathman

Il existe des bureaux du service de réservations d'hôtels dans 41 villes du Canada. Consultez l'annuaire téléphonique à "Canadien Pacifique"

Ceux qui s'y connaissent préfèrent

LES HÔTELS DU Canadien Pacifique

VICTORIA, LAKE LOUISE, BANFF, CALGARY, EDMONTON, REGINA, TORONTO, MONTRÉAL, SHERBROOKE, QUÉBEC, ST. ANDREWS-BY-THE-SEA

expo67

VISITEZ LE PAVILLON CANADIEN PACIFIQUE - COMPTON
À MONTRÉAL - DU 29 AVRIL AU 27 OCTOBRE 1967

Caisse municipale de financement de travaux publics

Le Bureau de l'industrie et du commerce de Québec métropolitain distribuera bientôt aux municipalités de la région de Québec un dossier relatif à l'institution d'une caisse municipale de financement pour les travaux publics.

M. Albert Boulet, président du Bureau, a fait part de cette nouvelle. Le programme du bureau comporte également la publication d'une brochure d'information qui sera distribuée aux Etats-Unis, au Canada et en Europe. Un répertoire industriel détaillé sera publié prochainement; il contiendra la liste des entreprises manufacturières de la région et la nature de leurs produits.

Le Bureau prépare aussi un mémoire sur la nécessité de creuser à 45 pieds de profondeur le chenal du Saint-Laurent, entre le Cap Brûlé et la pointe de l'île d'Orléans. De plus, un comité du Bureau, sous la

direction de M. Jean-Louis Lachance, a entrepris des recherches sur la vocation industrielle de certaines municipalités de la région de Québec, avec la collaboration de chercheurs de la faculté des sciences sociales de l'université Laval, et du Conseil canadien des recherches urbaines et régionales. On veut établir les critères qui détermineront dans quelles conditions on peut rechercher l'expansion industrielle de la région, en fonction des disponibilités actuelles et futures.

La navigation d'hiver dès 1958 a été le premier grand succès du Bureau de l'industrie et du Com-

merce du Québec métropolitain. La promotion industrielle, celle des affaires du port ont également préoccupé ses dirigeants.

Recherche économique

Dans le domaine de la recherche économique, le Bureau travaille continuellement à des projets spécifiques en vue de renseigner les hommes d'affaires désireux d'établir des entreprises industrielles et commerciales dans la région de Québec. Il répond également à de multiples questions posées par les firmes spécialisées dans l'étude des facteurs de localisation et des marchés pour le compte de diverses entreprises canadiennes ou étrangères. C'est ainsi que ce travail, obscur mais non moins efficace, permet à votre région de faire bonne figure parmi les régions bien organisées.

Le Bureau s'est astreint à d'autres travaux de recherches, tel que le problème des communications entre Québec et Lévis.

Mais, c'est l'expansion industrielle régionale qui est la tâche dominante du Bureau. L'aide aux industries existantes, faute de personnel, ne s'accomplit pas toujours par les services directs du Bureau, mais il sert d'intermédiaires entre les industriels et les entreprises qui offrent ce genre de service.

La promotion industrielle est également une tâche essentielle. Elle consiste dans la recherche méthodique des entreprises susceptibles de s'établir dans la région du Québec métropolitain.

Le Bureau de l'industrie et du commerce de Québec métropolitain est en mesure de déterminer les possibilités exactes d'une vaste région et d'en indiquer les moyens de mise en valeur.

Québec-Autobus devra payer les taxes ordinaires

La compagnie Québec Autobus limitée sera dorénavant assujettie aux taxes et permis municipaux de Québec tout comme les autres entreprises commerciales de la capitale. Ces taxes seront celles imposées par les règlements municipaux, et le conseil de ville a mis fin au paiement d'une somme fixe de \$182,731 qui libérait la compagnie de toutes autres taxes et redevances. La décision du conseil municipal implique une révision de l'évaluation des propriétés de la compagnie et l'obligation pour Québec Autobus de payer un permis pour chacun de ses 350 autobus. La taxe scolaire est payée en plus de la taxe municipale.

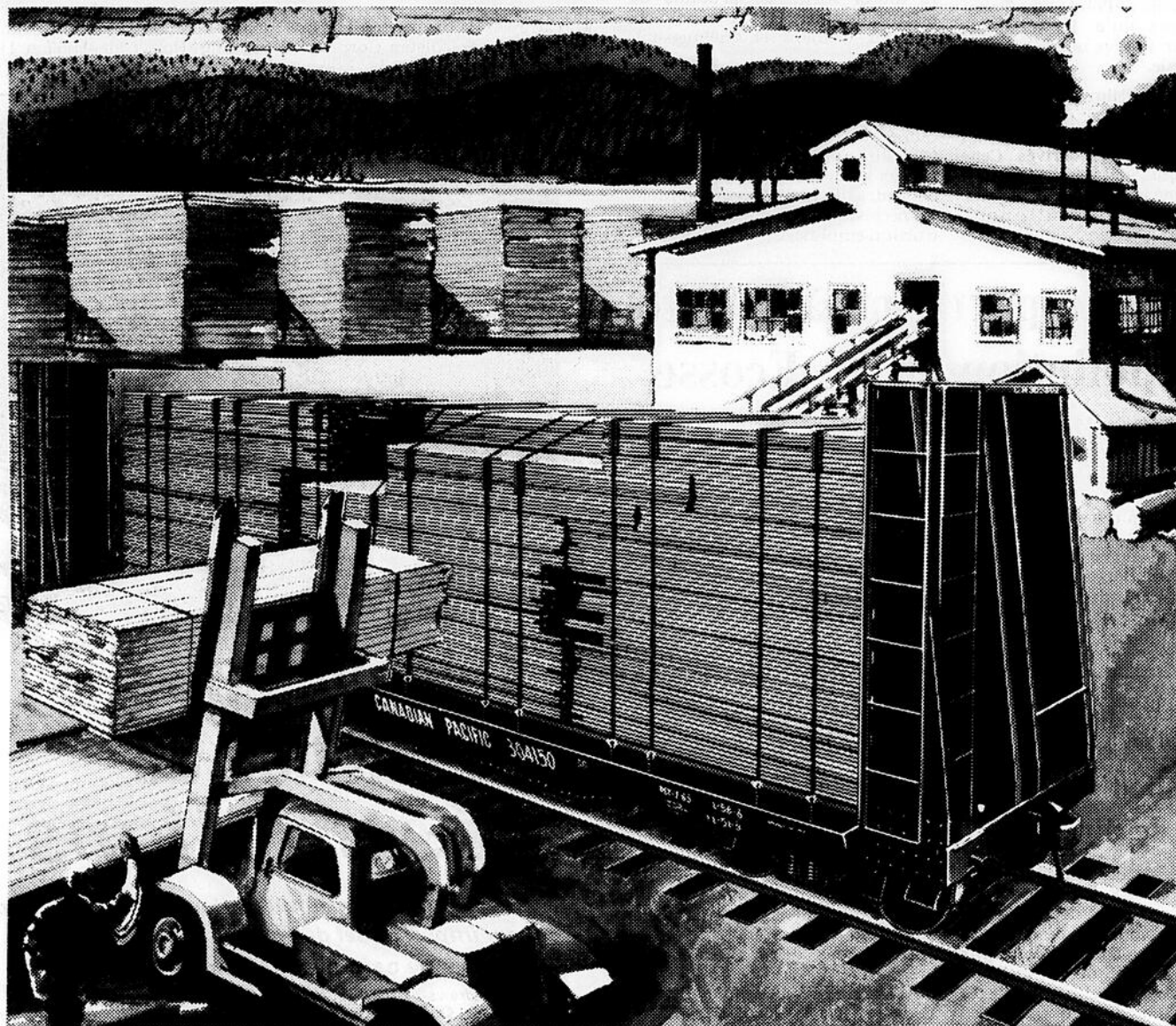
La province agrandit son fief forestier

Le ministère des terres et forêts a acheté la seigneurie du lac Mata-pédia, dans le comté du même nom, pour mettre au point un système de revalorisation du territoire forestier de cette seigneurie, afin de consolider l'économie de plusieurs paroisses environnantes. Cette seigneurie s'étend sur 52 milles carrés de terre ferme et d'îles. Depuis 1955, elle appartenait aux Industries Soucy, de Rimouski. D'ici quelques années, par son repeuplement, cette seigneurie deviendra une importante source d'approvisionnement pour les industries locales.

La Jeune Chambre de Québec s'attaque à des problèmes

Au cours d'une assemblée générale, la Jeune Chambre régionale de Québec, qui groupe neuf sections locales, a entrepris l'étude de plusieurs problèmes controversés. Réunis en congrès à la Baie St-Paul, les membres vont étudier le regroupement municipal, le transport en commun et l'institution d'un gouvernement métropolitain pour la région de Québec.

A ce sujet, on a rappelé que la capitale est un pôle d'attraction économique dont l'administration est partagée en une foule d'administrations locales qui connaissent généralement les mêmes difficultés. On a également prié la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français de faire des représentations auprès de l'Etat québécois pour qu'il institue une commission permanente qui étudiera les avantages pouvant découler de la mise en commun de services municipaux.



De la scierie au chantier de construction

Ces belles planches de bois de charpente, qui viennent tout juste de sortir de la scierie, commencent leur voyage vers les marchés du monde. Les wagons plats à parois terminales du Canadien Pacifique les transporteront avec célérité et sécurité.

Conçu pour le transport du bois de construction, les wagons plats à parois terminales et à chaînes d'arrimage réduisent la manutention et simplifient le travail du chargement et du déchargement. On se sert de wagons semblables pour le transport

d'autres matériaux de construction: brique, planches murales, tuyaux...

Le wagon plat à parois terminales n'est qu'un des nouveaux wagons du Canadien Pacifique conçus en vue du transport à l'âge de l'automatisation. Bois, potasse, autos, oeufs... le CP transporte tout avec le matériel roulant approprié. Voyez votre représentant du trafic-marchandises du Canadien Pacifique.

Si vous expédiez une fois votre bois par le Canadien Pacifique, vous continuerez de le faire régulièrement.

expo67

VOYETZ LE PAVILLON CANADIEN PACIFIQUE - COMMERCE
à MONTREAL - DU 29 AVRIL AU 27 OCTOBRE 1967

EXPÉDIEZ
Canadien Pacifique

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

Un débat intéressant s'engage:

S.E.C., Fonds mutuels et le Congrès américain

par Félix VALLEE

Depuis quelques années, mais plus précisément depuis quelques semaines, les journaux font état d'un débat qui peut avoir des répercussions non seulement aux Etats-Unis mais aussi au Canada. Il s'agit de savoir si les fonds mutuels américains qui représentent un actif d'environ \$36 milliard devront changer leur mode d'opération. La Commission des valeurs mobilières des Etats-Unis (Securities Exchange Commission) doit bientôt présenter un rapport au Congrès américain à ce sujet et faire des recommandations qui auront trait aux faits suivants, s'il y a lieu.

Voici ce dont on semble se plaindre en certains milieux: d'abord les frais accélérés (Front end load), qui s'appliquent aux programmes d'achats périodiques de fonds mutuels, i.e. une déduction de 45 à 50 p.c. sur les versements pendant la première année seulement. Le deuxième grief concerne les frais d'achat qui se situent entre 8 et 8 1/2 p.c. Enfin, le troisième grief concerne les frais d'administration qui s'établissent pour la plupart des sociétés à 1/8 de 1 p.c. de l'actif du fonds. Ce chiffre varie évidemment selon la compagnie concernée.

Selon la revue Forbes, les plaintes formulées semblent émaner d'un certain nombre de courtiers qui ne reconnaissent pas encore la formule des fonds mutuels. Pour la plupart des grosses maisons américaines de courtage, l'expression fonds mutuel est encore un "sale mot" (dirty word). Cela se comprend assez bien. Il est clair que les \$36 milliards d'actions gérées par les fonds mutuels et achetées en grande quantité à des prix excessivement bas ne font pas l'affaire des courtiers qui avaient l'habitude de construire et de gérer eux-mêmes les portefeuilles de leurs clients. Le type qui place disons \$1 million dans les fonds mutuels, et cela se pratique, paie 1 p.c. de frais d'achat plus 1/8 de 1 p.c. de l'actif de son portefeuille annuellement. Il faut noter immédiatement que le 1 p.c. de frais d'achat n'est payé qu'une fois. De ce 1 p.c., la commission du courtier est de 1/2 de 1 p.c. Le même portefeuille administré par le courtier lui rapporterait beaucoup plus en commissions d'achat et de vente de titres du même portefeuille et ce à tous les ans selon un taux dépendant du volume et de la fréquence des transactions. Selon la revue Forbes encore, les vieux routiers du courtage

semblent prétendre que leurs avis sont aussi bons que les compagnies gérantes de fonds mutuels, et ils estiment de plus qu'en vendant des fonds mutuels à quelqu'un ils perdent un client à qui ils pourraient vendre régulièrement.

Les temps changent...

Toujours selon la revue Forbes, un certain nombre de gros courtiers vendent la moitié et plus des actions de fonds mutuels, alors qu'un certain nombre d'autres courtiers attendent les événements. Par ailleurs, des chefs de file parmi les courtiers faisaient remarquer que les fonds mutuels s'adressent à une clientèle qu'ils n'auraient pas de toute façon. D'autres affirmaient il n'y a pas si longtemps: "Certainement que nous ne vendons qu'une seule fois à un client de fonds mutuels alors que nous pourrions réaliser 6 p.c. annuellement d'un client qui achète et vend des titres régulièrement. Mais de ces clients nous en perdons plusieurs, ceux pour qui nous ne réalisons pas de gains à leur satisfaction."

Le courtier alerte reconnaît les avantages de vendre des fonds mutuels s'il considère la réciprocity d'affaires que les fonds lui donnent en retour. Et ceci s'explique: quand un courtier vend pour une certaine somme d'un fonds mutuel, ce fonds achètera en retour des actions chez ce même courtier.

Les objections...

Pour en revenir au premier grief formulé au début et au sujet desquels la Commission américaine des valeurs mobilières proposerait des réformes au gouvernement de ce pays, à savoir les chargements accélérés, voici comment fonctionne un tel chargement dans un plan d'achat mensuel:

MONTANT TOTAL: \$12,000
ACHAT MENSUEL: \$100 10ans

	VERSEMENTS	REVENUE	REMISE	MONTANT INVESTI
1 ^{ère} année	\$ 1,200	\$540	—	\$ 660
2 ^{ème} année	1,200	—	\$ 60	1,260
3 ^{ème} année	1,200	—	60	1,260
4 ^{ème} année	1,200	—	60	1,260
5 ^{ème} année	1,200	—	60	1,260
6 ^{ème} année	1,200	—	60	1,260
7 ^{ème} année	1,200	—	60	1,260
8 ^{ème} année	1,200	—	60	1,260
9 ^{ème} année	1,200	—	60	1,260
10 ^{ème} année	1,200	—	60	1,260
	\$12,000	\$540	\$540	\$12,000

N.B. La somme de \$540 retenue la première année est intégralement remise au client à raison de \$60 par année durant les neuf années subséquentes, soit 5 p.c. de chaque versement à compter du 13^e versement.

En partant du long terme et se basant sur la capacité de payer du client et aussi de ses objectifs il est possible dans bien des cas de justifier le chargement accéléré. Il semble en effet très acceptable dans certaines catégories de fonds: il est moins acceptable dans d'autres et inacceptable dans au moins une catégorie.

Il est acceptable dans les fonds d'actions ordinaires, dans les fonds de gestion libres et agressifs et dans les fonds d'accumulation (growth funds). Il n'est pas recommandable dans un fonds d'obligations.

Il est ici opportun d'énumérer quelques avantages qu'un courtier en valeurs de placement, un courtier qui s'occupe de la distribution de

fonds mutuels bien entendu, peut offrir. Tout d'abord, le plan doit comporter la clause d'assurance qui est automatique sans preuve d'assurabilité. Certains fonds offrent en plus la clause d'exonération de primes et de mensualités et la clause d'invalidité. Un fonds va même jusqu'à offrir une double assurance. L'acheteur peut suspendre ses mensualités ou faire des paiements anticipés sans affecter son assurance.

Dans les plans mensuels, il est possible de changer de fonds au gré du client sans frais, de réinvestir les dividendes gratuitement, de se les faire distribuer régulièrement, de faire des retraits périodiquement ou autrement, de liquider en aucun temps en totalité ou en partie, de

convertir d'un fonds d'actions à un fonds d'obligations et vice-versa en tout temps et aussi souvent que le client le désire et ceci pour une charge nominale de \$5 maximum, sans égard au montant de la transaction. La transaction s'opère la journée même de la décision du client.

Les frais d'achat

Pour ce qui est de la deuxième objection, les frais d'achat, il convient de noter qu'ils ne se paient qu'une fois et qu'il n'y a pas de frais de vente.

Les fonds maintiennent que pour se constituer un portefeuille bien diversifié comprenant les titres des meilleures compagnies, 100 environ, il en coûterait autant que 8 p.c. si on considère les changements qui doivent être constamment apportés pour assurer la rentabilité du portefeuille. Il faut de plus ajouter que certains titres de qualité sont inaccessibles au petit investisseur autrement que par les fonds mutuels qui jouissent d'un pouvoir d'achat exceptionnel qui leur permet de se faire servir les premiers.

Il faut en outre souligner le facteur très important de la négociabilité en totalité ou en partie des fonds mutuels et ce en tout temps, à la valeur nette (net asset value) de l'actif de l'action du fonds. De plus, un autre avantage est la convertibilité d'un fonds d'actions en un fonds d'obligations, sans frais, ainsi que la convertibilité de fonds canadiens en fonds américains ou européens, et vice-versa. Ces convertibilités s'effectuent pour une somme nominale de \$5 sans égard au montant de la transaction. Certains fonds offrent aussi le privilège de liquider et de réinvestir par la suite sans avoir à payer de nouveaux frais d'achat jusqu'à 90 p.c. de la valeur de l'actif net du portefeuille et ceci pour une charge nominale de \$2.50 sans égard au montant de la transaction.

Ces deux avantages offrent beaucoup d'attraits aux gros investisseurs et ceux qui possèdent de bonnes notions de placement. Il va sans dire que seuls les fonds mutuels offrent ces avantages. Il y a même des fonds mutuels, qui servent à l'achat d'annuités variables pour fin de retraite. Enfin, le Canadien qui gère lui-même son portefeuille d'actions risque de se faire prélever un impôt sur les profits de sécurité réalisés. Ceci est déterminé par le nombre et la fréquence des transactions, alors que dans les fonds mutuels les profits de sécurité réalisés sont compris dans le gain de capital et exempté d'impôts par le fait même. Les frais de 8 p.c. décroissent à 1 p.c. proportionnellement au montant de la transaction.

Frais d'administration

Quant aux frais d'administration, il convient de mentionner que tout se paie. Tout comme les actionnaires d'une compagnie doivent verser des profits, il importe dans notre système économique que les services soient payés en fonction de leur rendement. Les frais d'administration dans la plupart des fonds sont d'à peu près 1/8 de 1 p.c. de l'actif du fonds. C'est ce qui semble agacer le plus ceux qui préconisent des changements. On imagine facilement ce que représente 1/8 de p.c. de l'actif d'un fonds qui dépasse \$500 millions. Par contre, peu im-

porte pour l'actionnaire que la compagnie gérante fasse des profits ou non pourvu qu'elle-même réalise des bénéfices intéressants. Et la popularité des fonds mutuels démontre hors de tout doute que leur formule est plus qu'acceptable en terme de gains réalisés.

Lutte en perspective

De toute façon, c'est une lutte de taille qui s'amorce car on imagine bien que les fonds mutuels vont présenter une défense solide. La Commission des valeurs mobilières américaines fera face à un travail difficile en essayant de persuader le Congrès de changer les formules actuelles. On peut presumer que les fonds mutuels vont

se défendre en invoquant que les fonds à chargement accéléré ont un record beaucoup plus brillant que d'autres formes de placement, notamment l'épargne dans l'assurance qui, dans certains cas, n'a pas de valeur de rachat avant la fin de la troisième année, alors que les bons fonds donnent une valeur de rachat très substantielle dès la première année.

Voici l'exemple d'un bon fonds mutuel avec chargement accéléré: un plan de 10 ans à \$25 par mois a donné à la fin de la première année une valeur de rachat de \$214, deuxième année, \$590, troisième année, \$991. Comparons ce résultat avec un plan d'épargne protégé vendu par les compagnies d'assurances:

DOTATION:	\$10,000	20 ans	âge 39 ans	Valeur de rachat
1 ^{ère} année:	\$ 423.40			nil
2 ^{ème} année:	\$ 846.40			nil
3 ^{ème} année:	\$1,200.70			\$790 (à la fin de l'année)

Donc, s'il fallait que le Congrès approuve les changements suggérés il faudra peut-être chambarder tout le système de l'assurance-vie ainsi

que bien d'autres modes d'épargne, tels les certificats d'épargne. Il sera quand même intéressant de suivre le débat d'ici les prochains mois.

T.C. Bright: hausse des ventes et des profits

T.C. Bright, un producteur de vins de la région de Niagara, a accru ses ventes de 11 p.c. et ses profits de 9 p.c. pour l'exercice clos le 31 mars dernier. Les profits se chiffrent à \$650,060 ou \$6.50 par action comparativement à \$597,234 ou \$5.97 par action en 1964. Les ventes, à \$9,634,428,

marquent un accroissement de près de \$1 million. Les dépenses en immobilisations se sont élevées à \$544,949 au regard de \$170,631 en 1964. La compagnie devra consacrer une somme d'environ \$1,000,000 à la modernisation des usines au cours des cinq prochaines années.

Prière d'envoyer ce coupon à: MONTREAL TRUST 777 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué.

Veillez indiquer ici vos:

NOM

ADRESSE

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE VILLE

Je désire recevoir, GRATIS, votre brochure en français intitulée "Questions et réponses..."

Comment le Montreal Trust

veille aux

intérêts de votre famille

après votre décès

Votre épouse et vos enfants ont-ils les connaissances nécessaires pour protéger leurs intérêts après votre décès? Sont-ils spécialistes en questions immobilières, fiscales, et boursières?

Heureusement, le Montreal Trust veille aux intérêts de votre famille.

dès aujourd'hui: en préparant avec votre conseiller juridique la transmission de vos biens. L'équipe de spécialistes du Montreal Trust peut déterminer les dispositions testamentaires les plus avantageuses, suivant la composition de votre portefeuille (immeubles, assurance-vie, valeurs mobilières, etc.).

après votre décès: aucun testament ne saurait prévoir à la fois ce qui est profitable aujourd'hui et ce qui le sera demain. Les spécialistes du Montreal Trust tâtent continuellement le pouls de l'économie: ils feront fructifier pour vos héritiers les biens que vous léguerez.

Le Montreal Trust combine de vastes connaissances avec le souci du détail et un soin particulier de l'intérêt de chacun de ses clients. Remplissez le coupon ci-dessus et vous recevrez une brochure qui vous renseignera.

 **Montreal Trust**
au Service du Québec depuis 1889

Port-Cartier sera doté de grands silos à céréales

La construction de silos à céréales au coût de \$14 millions, à Port-Cartier, sur la Côte Nord, non loin de Sept-Îles va bientôt débiter. La réalisation de ce projet donnera un nouveau visage à ce port de mer unique.

Construit à même la côte rocheuse pour servir de débouché au minerai de fer des gisements de la Québec Cartier Mining, auxquels il est relié par une ligne de chemin de fer de 191 milles, il ne servait jusqu'ici qu'au chargement de minéraliers et à l'arrivée des vivres et des biens nécessaires à la vie des personnes occupant l'immense chantier industriel de Gagnon et Port-Cartier même.

La société française Louis Dreyfus, une entreprise à ramifications mondiales, va construire ces silos d'une capacité initiale de 10 millions de boisseaux et un chiffre d'affaires de \$200 millions par année.

C'est le premier ministre Jean Lesage qui a annoncé ce projet. Il a félicité le ministère de l'industrie et du commerce qui a joué un grand rôle dans le succès des pourparlers entre la société Louis Dreyfus et Québec Cartier Mining.

Ce qui a été jusqu'ici un port utilisé exclusivement pour l'acheminement du minerai, va donc de-

venir un relais dans le transport des céréales canadiennes vers tous les pays du monde qui s'alimentent à même les immenses récoltes de l'ouest canadien.

Il est aussi appelé à avoir des conséquences économiques indiscutables sur l'évolution de la Côte Nord, l'une des dix régions administratives figurant sur la carte économique du Québec.

Port-Cartier n'est pas comme les autres ports de mer du monde.

Le bassin peut accommoder les navires les plus gros actuellement en usage dans le monde, comme les pétroliers et minéraliers de 1,100 pieds de longueur et jaugeant 100,000 tonnes.

Le port est gardé libre de glace au moyen d'un système de bulles d'air comprimé installé sous l'eau.

La rade de Port-Cartier est l'une des plus profondes au Canada et certes celle qui se classe la première à cet égard dans la province de Québec.

A marée basse, les navires disposent d'une profondeur de 50 pieds.

Une fois la première phase de la construction terminée en 1968, l'opération des silos donnera du travail à environ 125 personnes, selon les précisions données par M. Lesage.

Le CN fonde un service de linguistique française

Les Chemins de fer nationaux du Canada viennent de créer un service de linguistique dont la fonction sera de diffuser le vocabulaire ferroviaire français au sein de la compagnie et, dans certains cas, d'adapter cette terminologie technique et administrative aux réalités de l'Amérique du Nord, a annoncé M. Donald Gordon, président et directeur général du CN.

M. Gordon a dit: "Cette terminologie ferroviaire de langue française, complète et aisément accessible, comblera une grande lacune et surtout facilitera certaines réalisations à long terme. Le manque de familiarité avec le vocabulaire ferroviaire français complique sou-

vent nos multiples relations avec les clients et le public et se fait sentir quotidiennement dans des activités aussi importantes que la formation du personnel et la communication entre employés. L'objectif du service de linguistique sera donc de faciliter et de favoriser l'usage du français au même titre que l'anglais comme langue de travail dans les communications orales ou écrites à l'intérieur du réseau."

Le service de linguistique du CN groupera le bureau de traduction existant et un bureau de terminologie en voie de formation. Il relèvera de M. R.T. Vaughan, vice-président et secrétaire de la compagnie, et sera dirigé par M. Frédéric Phaneuf, jusqu'ici adjoint particulier au vice-président chargé de la région du Saint-Laurent. M. Phaneuf bien connu dans le monde des relations publiques et de la traduction est président de la Société des traducteurs et interprètes du Canada.

La décision de créer le service de linguistique du CN a été prise à la suite d'une recommandation du comité permanent du bilinguisme, présidé par M. Maurice Archer, vice-président chargé de la recherche et du développement.

Le service de linguistique collaborera étroitement avec les organismes similaires des gouvernements fédéral et provinciaux et de l'entreprise privée.

La médaille de L'Institut de chimie à M. Gauvin

M. Williams H. Gauvin, directeur du centre de recherches Noranda à Pointe-Claire, recevra la médaille de l'Institut de Chimie du Canada pour 1966. Il est le seizième gagnant de cette médaille.

M. Gauvin s'est distingué dans la recherche scientifique, l'enseignement universitaire et l'administration des recherches industrielles; il est reconnu pour ses travaux académiques en génie chimique et en recherche industrielle.

Il est le premier ingénieur-chimiste à recevoir la plus haute distinction accordée par l'Institut. La médaille, qui est gracieusement offerte chaque année par The International Nickel Company of Canada, Limited, est faite de palladium pur et est frappée par la Monnaie royale.

La présentation de la médaille aura lieu lors du banquet annuel de l'Institut de chimie du Canada, le 8 juin, dans le cadre de la 49e conférence canadienne de chimie, à l'université de la Saskatchewan, à Saskatoon.

Il faut mieux présenter fruits et légumes frais

L'Association des grossistes en fruits et légumes de la province de Québec a soumis à la Commission royale d'enquête sur l'agriculture au Québec un projet de calibrage uniforme des fruits et légumes et de standardisation de l'emballage, ouvrant ainsi la voie à de plus grands profits et à des marchés stabilisés pour les producteurs de ces denrées dans la province de Québec.

Un acier propre. à Dosco

[CleenSteel* - une innovation]

Les tôles d'acier au carbone de haute qualité, expédiées à plat ou en bobines par Dosco, sont maintenant décapées par abrasion dans la première installation du genre au monde. Le CleenSteel est produit au laminoir de Contrecoeur, près de Montréal, par un procédé de décalaminage automatique unique dans l'industrie de l'acier de première fusion. Le CleenSteel tire ses qualités exceptionnelles du nouveau procédé de grenaillage centrifuge avec des abrasifs spéciaux, qui a remplacé la méthode classique de décapage au bain d'acide pour l'élimination des

dépôts de laminage. Cette est réglée avec une précision. Aussi, la surface du CleenSteel est rigoureusement uniforme bout à l'autre, d'un bord à l'autre et d'une bobine à l'autre, et sa propreté impeccable! En fait, nous estimons que le CleenSteel pourrait remplacer les laminés froids dans beaucoup d'applications. La mise en peinture du CleenSteel Dosco est la simplicité même, en raison de la qualité de sa surface décapée par abrasion, le CleenSteel constitue un support idéal qui assure une adhérence parfaite et durable aux revêtements muraux.

LES ACIÉRIES DOSCO

QUÉBEC • MONTRÉAL • CONTRECOEUR • SYDNEY
TORONTO • LONDON • WINDSOR • NORTH BAY

ier e... CO.

ovation mondiale]

age. Cette opération
une précision extrême.
e du CleenSteel est-
ment uniforme d'un
l'un bord à l'autre
à l'autre, et d'une
cable! En fait,
que le CleenSteel
ancer les laminés à
coup d'applications.
nture du CleenSteel
mplicité même. En
alité de sa surface
rasion, le CleenSteel
pport idéal qui
érence parfaite et
vêtements modernes

à séchage rapide, à base d'époxy et
de résines vinyliques ou acryliques.
C'est également le fini qui se
prête le mieux à la galvanisation.
Le CleenSteel Dosco n'est qu'un
exemple des nouvelles réalisations
du laminoir Dosco de Contrecoeur.
Dosco perfectionne sans cesse ses
produits et en met au point de
nouveaux, d'une qualité et d'une
durabilité inégalées.

* Marque de fabrique en instance d'enregistrement



DOSCO, LIMITÉE

R • SYDNEY • HALIFAX • SAINT JOHN
• NORTH BAY • WINNIPEG • EDMONTON

Le programme d'aide alimentaire du Canada prend de l'expansion

Le Canada donnera une grande expansion à son programme d'aide alimentaire, selon M. Paul Martin, secrétaire aux affaires extérieures.

Il a déclaré que le gouvernement se propose de faire approuver par le Parlement des crédits supplémentaires de \$45 millions en vue de répondre surtout aux besoins pressants de l'Inde. Ajoutés aux \$30 millions que le budget principal de l'exercice 1966-1967 a accordés à l'alimentation, ces crédits supplémentaires par le Canada au niveau sans précédent de \$75 millions par an.

Le Canada pourra ainsi fournir à l'Inde un million de tonnes de blé et de farine en 1966. Dans son ensemble, le programme comprendra une contribution en espèces au programme alimentaire mondial, au programme des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine et aux pays bénéficiaires habituels, tels que le Pakistan et Ceylan. Le gouvernement a aussi l'intention d'accorder une aide alimentaire au Ghana, en réponse à la demande d'assistance économique formulée récemment par le nouveau gouvernement de ce pays.

Depuis plusieurs années, le Canada fournit des aliments dans le cadre de son programme d'assistance internationale, mais l'aide alimentaire a toujours fait partie de l'assistance économique et technique courante jusqu'à 1964-1965, alors qu'un nouveau programme élargi était mis en oeuvre. On a alors annoncé que l'aide alimentaire s'accroîtrait graduellement, parallèlement aux autres formes d'aide. On y a d'abord consacré \$15 millions de dollars; en 1965, le budget principal prévoyait \$20 millions et, cette année, \$30 millions.

Les crédits principaux visaient à faire face aux besoins normaux mais ces deux dernières années, on a dû voter des crédits supplémentaires pour pallier des situations d'urgence en Inde. C'est pourquoi le mois dernier on a affecté un supplément de \$15 millions à l'aide alimentaire à l'Inde, qui atteint les \$25 millions en 1965-1966.

Par la suite, le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a informé la Chambre des communes que le gouvernement se proposait d'accroître substantiellement en 1966-1967 son programme d'aide à l'alimentation dans l'Inde. Cette mesure répondait à l'appel lancé en février par le secrétaire général des Nations Unies, U Thant, et par le directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. B.R. Sen, qui exhortaient ensemble la communauté mondiale à "faire tout son possible pour soulager les misères de l'humanité souffrante".

Aide considérable

Du 1er avril 1951 au 31 mars 1965, le Canada a accordé \$139,752,000 à l'aide alimentaire, sous forme principalement de blé et de farine et sur une base bilatérale, dans les pays du plan de Colombo. En outre, il a fourni plus de \$14 millions aux institutions multilatérales de l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et du Programme alimentaire mondial.

Le budget principal de l'exercice 1964-65 comprenait une somme de \$15 millions, mais un supplément a porté ce chiffre à \$22 mil-

lions. L'année suivante, un montant de \$20 millions fut intégré au budget principal, mais, une fois de plus, des crédits supplémentaires ont haussé ce total à \$35 millions.

Cette aide alimentaire a aussi contribué au développement. Après entente, le pays bénéficiaire établit un fond en contrepartie en devises nationales, équivalent à la valeur des denrées reçues. Avec l'approbation du Canada, ces fonds visent à faire face au coût local des projets d'assistance-équipement.

L'Inde a reçu la plus grande part d'assistance, soit \$7 millions en blé, en 1960-61, somme passée à \$14 millions en 1964-1965 et à \$25 millions en 1965-66.

De 1960 à 1966, le Pakistan a pour sa part reçu \$16,450,000 en aide alimentaire dont la majeure partie sous forme de blé et le reste sous forme de farine, de poudre de lait et de pois séchés.

En plus d'accorder une aide alimentaire directe, le Canada a contribué au développement agricole d'un certain nombre de pays. Cette année, le Canada a entrepris les projets suivants:

Ghana: irrigation et mise en valeur des terres, \$650,000; Inde: engrais \$3,500,000; Ceylan: engrais \$150,000; Malaisie: étude des ressources \$1,000,000; Pakistan: engrais \$889,000; Equateur: mise en valeur du bassin d'un fleuve \$1,260,000.

Grâce à des subsides agricoles connexes, le Canada fournit indirectement de l'aide aux Antilles, au Kenya, au Nigeria, à la Zambie et à la Thaïlande.

L'aide alimentaire et agricole du Canada comprend des bateaux de pêche, des instruments aratoires, des pesticides et des engrais, des entrepôts d'aliments et des appareils frigorifiques, de matériel et des avions pour la pulvérisation des cultures. Le Canada a participé à des projets hydro-électriques, dont l'irrigation, la mise en valeur des terres, l'électrification rurale et le contrôle de la crue des eaux. Il a aussi envoyé outre-mer un grand nombre de conseillers en coopération, d'experts en agriculture et en pêche, et il a formé plusieurs étudiants dans ses programmes d'aide extérieure. En outre, des experts canadiens ont travaillé avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et autres institutions. Les dons du Canada à la Banque mondiale et à d'autres banques de développement régional ont contribué à l'établissement de programmes agricoles à long terme.

À Rimouski aura lieu en 67 le congrès des J.C.

Le prochain congrès régional des Jeunes Chambres de commerce du Bas St-Laurent aura lieu en mai 1967, à Rimouski, selon une décision prise par le conseil d'administration et par les délégués des Chambres de Matane, Val-Brillant, Amqui, Mont-Joli, Trois-Pistoles, Rivière-du-Loup et Cabano. Il y a treize ans que tel congrès régional des jeunes Chambres n'a pas eu lieu à Rimouski.

Une structure industrielle dynamique devient indispensable

Des indications fort utiles sur une structure industrielle dynamique, "indispensable au développement économique", ont été préparées par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec. Elles comportent des impératifs dont nous faisons état partiellement dans ce dernier article, tout en préparant d'autres précisions pour les livraisons subséquentes. Il faut remarquer que les indications sont rédigées dans l'optique de la revalorisation économique du territoire, dont le BAEQ s'est préoccupé: la région du Bas St-Laurent et celle de la Gaspésie.

Pour en arriver à un véritable dynamisme économique régional, il ne suffit pas d'assurer l'utilisation optimum des ressources. Il faut également mettre l'accent sur la croissance du secteur industriel, qui seul avec le tourisme peut véritablement engager le territoire sur la voie d'un authentique développement.

La structure industrielle régionale doit reposer sur les deux assises suivantes: premièrement, la transformation la plus avancée possible des matières premières régionales; deuxièmement, l'implantation dans quelques centres prioritaires d'entreprises, petites et moyennes, non reliées aux matières premières régionales.

Parce que les ressources du territoire sont limitées, on ne peut miser sur un développement important des industries reliées aux matières premières régionales; quelques pulperies nouvelles, la consolidation des scieries et des usines de transformation du lait, la possibilité de quelques usines de transformation des produits

agricoles, un développement minier éventuel, mais encore imprévisible, voilà les principales innovations possibles dans ce domaine.

Cependant, les possibilités sont plus grandes au deuxième stade de transformation des matières premières: meubles, jouets, caséine, élevage du vison, produits chimiques. Il est important de noter que plus sa transformation est poussée, plus il devient possible de choisir la localisation de l'entreprise.

Quant aux industries non reliées aux matières premières, les possibilités sont grandes, mais elles se heurtent aux contraintes majeures de marché et de distance.

C'est à cet égard que se pose avec une acuité particulière le besoin d'une authentique politique de décentralisation industrielle qui se résume en définitive pour l'Etat à élaborer une série de mesures "qui rapprochent le marché" et qui "éliminent la distance".

L'établissement de petites et moyennes entreprises de ce type se fera en effet si un certain courant est créé et si un véritable climat d'industrialisation prévaut. Historiquement, l'entreprise privée n'a pas été une amorce véritable au mouvement d'industrialisation des régions périphériques comme le territoire. L'Etat a donc un rôle dominant à jouer dans la création de ce climat.

Pour rendre techniquement plus facile cette décentralisation industrielle, il importe de localiser ce type d'industrie dans un nombre très limité de centres prioritaires d'industrialisation qui seraient dotés de toutes les structures d'accueil nécessaires.

Une Caisse

L'existence d'une Caisse régionale de financement devient nécessaire pour assumer la responsabilité de ce développement industriel. Elle aurait pour fonction de promouvoir la création d'entreprises nouvelles et l'adaptation

d'entreprises anciennes, de lancer elle-même des entreprises nouvelles, de prendre des participations, de cautionner et de lancer les emprunts, de prêter, de coordonner l'utilisation des fonds industriels des municipalités en fonction des objectifs du plan, etc.

Mais une véritable industrialisation de la région ne peut reposer uniquement sur l'établissement de petites et moyennes entreprises basées ou non sur les matières premières dans quelques centres prioritaires.

Il faut miser sur l'établissement dans le premier centre prioritaire, dans le pôle industriel régional, d'une ou de firmes motrices.

Les firmes motrices

Il n'y a rien de mystérieux dans cette notion d'industrie motrice. Elle doit être une entreprise très moderne, dont les taux de croissance vont en augmentant. Elle doit créer un maximum d'emplois et avoir ainsi des effets directs de revenu dans la région. De plus, elle doit être génératrice d'autres entreprises qui lui fournissent les matières premières et les services dont elle a besoin, ou qui transforment sa production.

A cause de l'envergure de la ou des firmes motrices, l'Etat seul est en mesure d'assumer la responsabilité de leur implantation. De plus, pour que ces firmes jouent un véritable rôle moteur, l'Etat doit être en mesure de calculer et de centraliser ses effets générateurs. Plus spécifiquement, l'Etat doit avoir son mot à dire sur les méthodes de financement, la masse salariale, les achats de matières premières et la marche de ces firmes motrices.

Ces firmes motrices ne doivent pas devenir un mythe; elles ne sauveront pas la région, mais elles peuvent donner un sens et une direction à son développement en constituant l'une des bases de son expansion industrielle.

Vaste enquête sur le transport dans Québec

Une vaste enquête sur la circulation et le transport dans le district métropolitain de Québec est commencée depuis le 16 mai, par les soins du ministère de la voirie. Elle sera d'une durée de deux ans et elle vise à donner aux autorités les données nécessaires à l'établissement du plan d'ensemble de la commission d'aménagement de Québec pour au moins les 20 prochaines années. Les étapes de ce plan s'échelonnent sur 5, 10, 15 et 20 ans.

Ces recherches seront faites au moyen d'entrevues téléphoniques, des entrevues périphériques par le service technique du ministère de la voirie, du comptage des véhicules à 38 points de contrôle intérieur, et à 140 intersections, aux heures de pointe. On mesurera les vitesses sur les artères et les collecteurs du territoire durant la période de pointe. Une vaste étude sera entreprise sur le stationnement et on travaillera à agencer scientifiquement le service de transport en commun. On s'occupera des passages à niveau.

Toutes ces recherches seront colligées dans trois rapports: rapport sur l'étude économique de base; rapport sur l'utilisation du sol; rapport final sur le plan de circulation et de transport dans la région métropolitaine de Québec.

Québec fera construire un filtre

Le filtre municipal de Québec sera commencé dès cet automne si la Législature de Québec accorde au conseil municipal le pouvoir d'emprunter les sommes nécessaires, soit \$7 millions. Les études et les plans seront terminés d'ici le mois de juin.

L'usine de filtration sera construite parallèlement aux quatre conduites d'eau qui desservent actuellement la population de Québec. Le filtre aura une capacité de 48 millions de gallons que l'on pourra augmenter à 80 millions, avec la croissance de la population de Québec.

L'usine de filtration sera alimentée par le bassin de la rivière Saint-Charles et on pourra y ajouter, plus tard, les réserves du grand lac Jacques-Cartier et de ses tributaires. Il faudra de dix-huit à vingt-quatre mois pour réaliser ce projet qui tient à cœur aux québécois. Les études préliminaires ont été faites par les ingénieurs Piette, Audy, Lépinay, Bertrand et Lemieux; les architectes sont MM. LaRoche, Ritcho et Déry.

Tenir un congrès au Château Frontenac c'est faire preuve de bon goût

Le Château Frontenac

UN HÔTEL DU *Canadien Pacifique*



C'est faire preuve, entre autres, d'un goût sûr en ce qui a trait au bien manger. En effet, le Château est réputé internationalement pour sa haute cuisine. Vos congressistes vous sauront gré de les avoir réunis dans un hôtel où règne la bonne chère. Ils vous féliciteront également d'avoir choisi la ville de Québec, dont le site est inoubliable et qui regorge d'endroits susceptibles d'intéresser n'importe quel visiteur. Nombre de chambres: 665. Nombre de congressistes pouvant être accueillis: jusqu'à 1000.

Pour plus de renseignements s'adresser au Directeur, Le Château Frontenac, Québec, ou au Directeur, congrès et ventes, bureau 284, gare Windsor, Montréal, Qué.

L'investissement des particuliers est essentiel au développement économique du Québec

par Félix VALLEE

L'expansion industrielle que connaît actuellement le Québec (Général Motors, Peugeot-Renault, grands projets de l'Hydro-Québec, etc.) et le développement encore plus formidable qu'il connaîtra d'ici plusieurs années repose d'abord sur trois facteurs importants: énergie à bon marché, présence de matières premières et transports maritime et ferroviaire à bon marché. Mais il est un quatrième facteur qui, à lui seul, peut entraver l'expansion de la province: c'est celui des capitaux qui seront nécessaires à cette expansion. Les aléas du complexe sidérurgique projeté le montrent bien.

Les capitaux étrangers attirés par ce développement industriel seront à coup sûr nécessaires et bienvenus. Mais il est et il sera important que la plus grande partie possible des capitaux nécessaires soient trouvés dans le Québec même, afin que la population de la province soit la propriétaire et ait la main haute sur l'expansion de son économie.

Compréhension et information

Pour ce faire, la population de la province devra s'efforcer de mieux comprendre les avantages financiers considérables dont elle jouera lorsque tous mettront la main à la pâte en investissant dans le développement industriel du Québec.

Il est courant de dire que les Canadiens français ne s'intéressent pas à la finance, à l'industrie, n'osent pas recourir aux services de courtiers, d'experts en questions économiques. Ceci est de moins en moins vrai. La vieille peur née de mauvaises expériences qu'éprouvent encore beaucoup de gens lorsqu'ils entendent parler d'obligations, d'actions, de bourse, tend à disparaître.

Encore faudra-t-il que le grand public fasse la distinction entre les placements sûrs dans des compagnies bien installées et les placements d'ordre purement spéculatif comme certaines valeurs minières afin qu'il participe à la mise en valeur du pays et retire de justes bénéfices.

Le pavillon scandinave sera consacré à la Solidarité

Le pavillon que présenteront à l'Expo 67 les cinq pays scandinaves — la Norvège, la Finlande, la Suède, le Danemark et l'Islande — aura pour thème la solidarité humaine et la collaboration.

C'est un sujet que les Scandinaves connaissent mieux que personne. En effet, leurs pays ont une tradition de solidarité et de collaboration qui est plusieurs fois centenaire et, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, ils coordonnent les efforts qu'ils font en ce sens dans un Conseil nordique. Ce conseil, qui est permanent, comprend des représentants gouvernementaux de chacun des cinq pays scandinaves et il a pour but de planifier et d'accroître leur coopération scientifique, sociale et culturelle.

Les raisons du développement de cette collaboration sont simples: les pays scandinaves sont assez petits en superficie et ils ont des ressources relativement modestes: en unissant leurs efforts, pour les différentes foires et expositions par exemple, ils peuvent construire des pavillons plus importants et arriver à mieux frapper l'attention des visiteurs. De plus, une telle collaboration permet de sauver beaucoup de temps, d'efforts et d'argent.

Le pavillon de l'Expo 67 ne constitue pas la première présentation commune des pays scandinaves

Diverses sortes de placements

Une étude récente a permis de montrer la différence de résultats obtenus par une personne qui investit dans le DEVELOPPEMENT DE SON PAYS, qui DEPOSE SES EPARGNES dans un compte de banque ou les PLACE DANS LES OBLIGATIONS D'EPARGNE. Cette étude indique ce qui est advenu d'une somme de \$100 investis de ces trois façons différentes, au cours de cinq ans, entre le 1er janvier 1959 et le 1er janvier 1964.

PREMIER CAS: \$100 déposés à un compte d'épargne. Ces \$100 n'ont pas augmenté de valeur, mais ont rapporté un intérêt de 3 p.c. Les \$100 sont devenus \$115.92

DEUXIEME CAS: \$100 placés dans les obligations d'épargne du Canada. La somme a rapporté 4.10 p.c. chaque année durant la période de cinq ans et son intérêt composé a été de 3 p.c. De ce fait, les \$100 sont devenus \$121.72.

TROISIEME CAS: Enfin, dans ce cas, une même somme de \$100 investis en dix parts égales dans les dix principaux secteurs de l'industrie canadienne soit l'acier, le gaz et le pétrole, les textiles, les minoteries, les pâtes et papiers, les boissons, les communications, le commerce de l'alimentation, l'outillage et la finance.

Pour représenter ces dix industries, dix compagnies ont été choisies.

Durant la période cinq ans en question, la valeur des \$100 investis est montée à \$195.15 et a rapporté \$29.40 en intérêts et dividendes calculés chaque année à raison de 3 p.c. Les \$100 investis dans l'industrie il y a cinq ans valent donc maintenant \$224.55.

Effets de l'inflation

Toutefois, pour être objectif, il faut tenir compte de l'inflation constante que subit le Canada comme tous les autres pays. Ce qui veut dire que pendant les cinq années concernées, le pouvoir d'achat de chaque dollar a diminué de 6.3 p.c.

Voyons maintenant comment s'est traduite cette baisse du pouvoir d'achat sur les placements effectués dans les trois cas. En se basant sur le pouvoir d'achat de 1958, les \$100 placés dans un compte d'épargne durant cinq ans vaudraient \$108.97 en 1964.

Les \$100 placés dans les obligations d'épargne vaudraient \$114.42.

Et les \$100 placés dans des valeurs de compagnies canadiennes bien établies vaudraient \$210.40 à la même échéance.

Ces chiffres montrent donc clairement que les économies placées dans des comptes d'épargne ou des obligations ne rapportent pas beaucoup en comparaison de l'argent investi dans l'industrie. D'autant plus que cet argent placé dans l'industrie a pour résultat de fournir du travail à des compatriotes, ce qui leur permettra d'acheter nos produits tout en incitant nos industries à prendre de l'expansion devant une demande accrue de biens et de services et à causer éventuellement la naissance d'autres industries.

Les coopératives du Québec poursuivent leur bel essor

Les coopératives du Québec, groupées sous l'égide du Conseil de la coopération, sont actuellement au nombre de 2,300, elles réunissent environ deux millions de membres et l'actif atteint la somme de \$1,750,000,000, selon un rapport du président, M. Daneau, au cours de l'assemblée générale annuelle du Conseil de la coopération.

M. Daneau a révélé que grâce à des subventions du gouvernement du Québec et de la Société centrale d'hypothèque et de logement, le Conseil de la coopération procède à une vaste enquête sur le logement et sur l'adaptation possible de la formule coopérative pour satisfaire les besoins modernes dans ce domaine de l'habitation.

"Le Bonaventure" subit à Lauzon une rénovation

Le porte-avions "Bonaventure", de la marine canadienne, est entré dans une des cales-sèches de Davie Shipbuilding, à Lauzon, pour y subir des réparations de l'ordre de \$5 millions. Ce navire doit reprendre la mer au mois de juin 1967 et c'est donc toute une année de travail en perspective pour les ouvriers des chantiers maritimes de Lauzon. La majeure partie des réparations portera sur l'électricité et la plomberie et on ajoutera des instruments plus modernes que ceux qui sont à bord et qui datent de quelques années. Depuis son départ de Halifax pour Lauzon, l'équipage du navire de guerre a été réduit à 600 hommes et deux cents d'entre eux demeureront à Québec pour toute la durée des réparations.

Direction unique de deux abattoirs

Quebec Poultry dont les propriétaires sont MM. Benoit Beauregard et Guy Lauzon, a acheté Abattoir de Berthier qui exploite une usine d'abattage à Berthierville. M. J. Maurice Touchette demeure le président et le gérant général de la compagnie.

Trois-Rivières peut compter sur un bel avenir industriel

"Trois-Rivières qui se considère depuis longtemps le coeur géographique de la province est maintenant appelée à de plus hautes destinées, c'est-à-dire, à devenir un des centres industriels névralgiques du Québec économique" déclarait M. Jacques Caron, président de la Chambre de Commerce de la province de Québec, dans une importante allocution prononcée devant la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Le président Caron appuie cette prédiction d'un brillant avenir promis à Trois-Rivières sur deux facteurs principaux: la cité trifluvienne se trouve exactement au point de jonction de deux routes qui seront bientôt parmi les plus modernes de la province: l'autoroute de la rive nord Montréal-Québec et la route Trans-Québec qui sera complétée bientôt. De plus, Trois-Rivières est la ville industrielle la plus rapprochée (via le pont de Trois-Rivières) de la future sidérurgie de Sidbec qui sera érigée à Bécancour.

Commentant ces deux assertions, le conférencier a précisé que les routes modernes "deviennent les moyens très efficaces de distribuer de propagande et d'augmenter l'industrialisation et la vie économique dans les différentes parties du pays qu'elles traversent. Quant à Sidbec, son apport économique ajoutera à la vie industrielle de Trois-Rivières. "Les produits qui en sortiront seront de nature à favoriser l'érection dans la cité trifluvienne de nombreuses industries secondaires, diversifiant ainsi l'économie de la ville. Cette situation créera une forte demande de techniciens qualifiés et assurera aisance et prospérité à chacun des citoyens".

Toutefois, M. Caron faisait remarquer que la prospérité, "ça ne s'improvise pas: ça se prévoit, ça se prépare. Les voies du progrès ne se tracent jamais de trop longue main. On ne le voit jamais venir trop tôt. Autant de raisons pour s'y préparer avec intelligence, avec flair, en usant des méthodes appropriées et éprouvées". Il ajoutait: "Si votre ville veut bénéficier au maximum de ce développement industriel dynamique, elle devra savoir attirer sur son territoire des industries à haute productivité, c'est-à-dire, dont les techniques de fabrication sont très développées". Pour appuyer ses dires, M. Jacques Caron a cité un extrait d'un

récent discours de M. C.M. Drury, ministre fédéral de l'Industrie: "Il me paraît que les trois principaux facteurs ayant une portée directe sur la productivité et sur son accroissement sont: la technologie, l'éducation et l'échelle de rendement, avec la spécialisation".

A propos de l'éducation, M. Caron déclarait fort justement: "L'un des moyens essentiels pour préparer les voies à pareil essor économique et à l'implantation d'industries secondaires à haute productivité consiste à préparer le réservoir de main-d'oeuvre qualifiée pour faire fonctionner ces usines. Je persiste à croire que l'un des éléments moteurs essentiels à la réalisation des grands progrès industriels, économiques et sociaux est la disponibilité de ressources humaines compétentes".

Le conférencier a, par la suite, fait remarquer qu'on lit dans le rapport du Conseil économique du Canada que "la connaissance scientifique et technique et la spécialisation ont toujours joué un rôle important dans la croissance économique du Canada". Il ajoutait, à ce propos: "Rien ne sert de le nier: l'évolution technologique et omniprésente, universelle et complexe. On ne peut plus compter sans elle". Il a donc invité la Chambre de Trois-Rivières à s'enquérir de la qualité de l'enseignement technique et professionnel dispensé dans son milieu, en vue de son meilleur rendement et de sa plus grande efficacité.

Egalement, M. Jacques Caron, président de la Chambre de Commerce provinciale a invité la Chambre de Commerce de Trois-Rivières à montrer un intérêt marqué à l'industrie touristique qui ne manquera pas, elle aussi, de se développer de pair avec l'industrialisation de Trois-Rivières. "Etes-vous prêts, a-t-il demandé, à affronter la concurrence touristique serrée d'autres villes du Québec qui ne cessent d'attirer dans leur milieu les capitaux extérieurs?"

FONDS MUTUELS

Il est surprenant de constater combien de personnes intelligentes investissent dans les fonds mutuels avec l'idée qu'un fonds est virtuellement aussi bon qu'un autre.

Elles ne semblent pas réaliser qu'il existe une très grande différence dans le rendement de différents fonds mutuels. Une différence qui est très marquée sur des périodes de 5, 10 et 15 ans.

Les fonds mutuels ne doivent pas être achetés à l'aveuglette. Il y en a une dizaine de catégories. Chaque catégorie est conçue différemment et poursuit un but différent.

Les fonds d'une même catégorie ne se comportent pas tous de la même façon non plus.

POUR VOUS PROTEGER, CONSULTEZ UN AGENT QUALIFIE

Fernand Lefrançois
Conseiller en fonds mutuels

JACQUES LEGARE & CIE LIMITEE,
Valeurs de Placement,
215 ouest, rue St-Jacques,
Chambre 405,
Montréal, Québec.

Tél.: 842-2908

(réclame)

COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI 23	MARDI 24	MERCREDI 25	JEUDI 26	VENDREDI 27
MONTREAL	MARCHE CLOS	MARCHE SOUTENU BANQUES EN BAISSE Moore 84.50 - 1.50 Banque Royale 74.00 - 1.00 - 0.33 159.08	IRREGULIER VEDETTE BELL TELEPHONE 53.62 - 2.37 Alliance 1.40 - 0.20 - 0.45 158.63	TRES FERME HAUSSE DES BANQUES PAPIERS EN BAISSE BNE 69.75 - 1.75 B.A. 32.62 - 1.25 Alliance 1.75 - 0.35 - 1.12 159.75	2 heures MARCHE A LA HAUSSE ACTIVITE MODEREE Inco 97.50 - 2.00 Consolid. 38.87 - 1.62 - 1.41 161.16
TORONTO	MARCHE CLOS	IRREGULIER Massey F. 35.75 - 0.75 Union Gas 33.87 - 1.37 - 0.58 87.83 - 0.21 103.20	IRREGULIER REPRISE DES BANQUES - 0.46 88.29 - 0.06 103.14	REPRISE FORTE Seagrams 32.25 - 1.25 Denison 47.00 - 1.00 Union Gas 34.75 - 0.75 - 0.91 89.20 - 0.14 103.28	LA REPRISE SE POURSUIT HAUSSE DES BANQUES - 1.06 90.26 - 0.79 104.07
NEW YORK	MARCHE FERME AVIATION EN BAISSE G.M. 83.75 - 1.12 - 5.57 882.46	FORTE AVANCE EN MATINEE Meilleur volume - 5.95 888.41	4e jour de hausse VOLUME TRES FAIBLE - 2.01 890.42	MARCHE IMPRECIS Aciers fermes - 1.33 891.75	TRES FERME TRES FAIBLE VOLUME - 5.29 897.94

Price augmente son dividende

La Compagnie de Papier Price augmentera son dividende. Price qui payait un dividende annuel de 66 2/3 cents par action portera le taux annuel de dividende à 75 cents par action. Price payait un dividende de \$2. par an avant le fractionnement de ses actions, au début de cette année. Lors du fractionnement sur la base de trois nouvelles actions pour chaque ancienne, ce dividende de \$2 était devenu l'équivalent de 66 2/3 cents sur les nouvelles actions.

Le nouveau dividende sera payé trimestriellement au taux de 18 3/4 cents.

000 au cours de l'année et l'on doit aller chercher des capitaux où il sera possible d'en trouver.

L'offre de droits d'il y a 26 mois s'était faite à une époque où la cote en Bourse des actions de Bell était sensiblement la même que celle d'aujourd'hui: \$53.12 l'action. Les actionnaires avaient le privilège d'acheter une action à \$38 pour chacune des actions déjà en porte feuille. La compagnie a émis ainsi 2,224,947 actions qui représentent une valeur de \$84,547,986.

Le premier dividende au nouveau taux de 63 cents est payable le 15 juillet. Bell alternera les paiements trimestriels de 63 et de 62 cents l'action, afin que le dividende atteigne un taux annuel de \$2.50.

M. Marcel Vincent a commenté que la compagnie entend se placer dans une position concurrentielle sur le marché des valeurs au Canada. Bell a l'obligation de maintenir aussi bas que possible le coût de son financement, selon M. Vincent.

Reprise véritable ou reprise technique?

Comme l'indique notre tableau, les bourses canadiennes et surtout Wall Street ont réussi à renverser la vapeur. Les deux marchés ont été généralement à la hausse et un certain optimisme a commencé à se manifester. Disons d'abord que les nouvelles économiques ne sont pas plus consolantes qu'elles ne l'étaient. Les ventes d'autos continuent à fléchir tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

On note aussi une chute dans la vente d'autres biens durables de consommation. La chute est particulièrement prononcée en ce qui concerne les biens durables de consommation courante tels que les postes de radio et de télévision. Cependant, les ventes d'accessoires de plus grand luxe, tels que les laveuses à vaisselle et les congélateurs, sont en hausse. La demande de biens de consommation demeure très forte, les ventes des magasins à rayons et des magasins de détails augmentent. En somme, les statistiques économiques tendent simplement à confirmer que la forte poussée économique que nous connaissons ralentit et tire à sa fin.

A la lumière de ces remarques, il serait un peu illusoire de déclarer

que la correction boursière des trois semaines précédentes est maintenant un événement du passé et que le marché possède un meilleur appui. Le mouvement de la reprise semble d'ailleurs confirmer nos vues; les transactions ont été relativement peu nombreuses et en aucun moment nous avons assisté à une véritable participation de tous les secteurs à la reprise boursière; les achats continuent de se grouper autour d'un petit nombre de valeurs et, en dehors des valeurs vedettes, le marché demeure très irrégulier surtout au Canada. Il semble bien que nous assistons en définitive à une reprise technique suscitée par les acheteurs à court terme qui estiment que certaines valeurs se vendent à des prix d'au-baines et qu'elles grimperont rapidement. Presque toutes les corrections boursières sont interrompues par des moments de fermeté temporaire dites reprises techniques. Le marché monte simplement parce que l'on juge qu'il est bas et que les vendeurs se font plus rares; mais l'enthousiasme n'a pas vraiment de racines et les sentiments pessimistes ont tôt fait de reprendre le dessus.

Bell se financerait par des droits aux actionnaires

La Compagnie de Téléphone Bell renonce à lancer une émission d'obligations de \$50,000,000 sur le marché américain. Cette somme n'est pas disponible à des conditions abordables.

Bell en viendrait à offrir des droits à ses actionnaires actuels. Cette décision serait d'ailleurs anticipée en raison de l'augmentation du dividende de \$2.20 à \$2.50 par action.

Ces récentes années, Bell a offert des droits à 18 mois d'intervalle.

Toutefois, la dernière offre date de mars 1964.

La politique financière de la compagnie tend à maintenir la dette à long terme à une proportion de 40 p.c. du capital entier, soit la valeur des actions et celle des profits accumulés.

Au 31 décembre, la dette à longue échéance de Bell s'élevait à 41.2 p.c. de la capitalisation totale au montant de \$1,929 millions.

Les divers projets de Bell requièrent l'immobilisation de \$270,000,-

**Recevez \$1000 pour \$750
avec les Certificats
d'épargne BNÉ
de six ans**

Achetez un certificat de \$10 seulement... ou de toute autre valeur qui vous convient. Remboursable à tout moment.

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

SSC-172F



Enfin, une cigarette douce
et pourtant riche
de goût

Adoptez
la Player's
King Size



Bourse et placement

par Michel VIBIEN

Shop and Save: Profits qui iront en s'accroissant

La distribution de produits alimentaires jouit d'une activité généralement soutenue parce qu'elle répond à l'une des premières nécessités humaines, et au Canada, parce que l'expansion de la population est naturellement plus forte qu'ailleurs. Si l'investisseur choisit quelque entreprise de ce secteur "alimentation" pour y placer quelques fonds, il lui faudra pourtant utiliser bien d'autres critères pour juger le titre recherché.

Le commerce de l'alimentation est maintenant une technique qui allie la logistique pour approvisionner une masse d'hommes à une stratégie pour devancer son concurrent.

Deux sortes d'entreprises luttent pied à pied sur ce marché: la chaîne d'alimentation et le groupement d'épiciers indépendants. La première est une entreprise puissante par les moyens et les capitaux mis en oeuvre, le second ne dispose pas de la même aisance financière mais pos-

sède une meilleure pénétration du marché. La chaîne progresse résolument et régulièrement, le groupement se développe généralement par à-coups.

L'union des propriétaires-détailants est en effet faite autour d'une centrale d'achat ou d'un grossiste qui offre non seulement des produits à des prix compétitifs mais anime la vente de ceux-ci en apportant ses services de marketing, de comptabilité etc. Shop & Save travaille sous l'entité "IGA". La formule de groupement n'entraîne donc des capitaux que lorsque le grossiste construit des magasins ou en achète à des propriétaires ou bien lorsqu'il achète un autre grossiste. Ce processus d'intégration est fréquent pour prendre pied dans une région, et c'est ainsi que la majeure partie de capitaux sont employés, non pas d'une façon régulière, mais inégalement d'une année sur l'autre en fonction des disponibilités et surtout selon les occasions qui se présentent.

Evolution

Il est dès lors logique que toute expansion soit suivie d'une période d'assimilation où la "profitabilité" d'une entreprise baisse, le bénéfice s'amenuise et que le cours du titre baisse. De là la méfiance de certains, ou le rejet par d'autres, des valeurs de ce secteur de l'alimentation parce que certains facteurs cycliques ont une connotation spéculative.

Shop & Save cote \$13 actuellement, après avoir atteint en 1965 un sommet de 19. En 1964 le haut et le bas étaient 17 1/2 - 11 1/4. Si l'on dispose, et la chose est facile à obtenir des compagnies, de la documentation distribuée tous les trimestres ou publiée dans les quotidiens il n'est pas bien difficile de procéder à un minimum de calculs pour suivre l'évolution des affaires et en conclure à une tendance ascendante ou décroissante. Les fluctuations des cours de Shop & Save, et des autres entreprises similaires d'ailleurs, ont une amplitude qui justifie un tel examen afin d'en tirer partie.

A titre d'exemple des renseignements contenus dans un rapport annuel, citons ce paragraphe tiré de celui de Shop & Save l'année dernière:

"Notre programme d'expansion n'a pas été, et ne peut être, poursuivi à un taux déterminé d'avance. Des endroits favorables et disponibles doivent être découverts en premier lieu, leur achat doit être négocié, les plans de construction les mieux adaptés à ces endroits sont ensuite conçus et les termes de bail sont, à ce point, préparés pour nos meilleurs intérêts et ceux du propriétaire avant que la bâtisse soit construite et terminée. Alors seulement, nous pouvons nous attaquer à la tâche d'ouvrir le magasin et surtout à promouvoir par la suite les ventes afin de rendre l'opération profitable."

Dimension

Shop & Save possède l'exclusivité de la marque IGA pour la région couvrant les rives du St-Laurent de Montréal à Québec compris. La compagnie assure la distribution de produits alimentaires et

(suite à la page 16)

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration du

Financial Times

COTE À MIDI
27 mai 1966

INDUSTRIELS									
SEMAINE EN COURS									
Rapport	Prix	1966	1965	1964	1963	1962	1961	1960	1959
gains	100	100	100	100	100	100	100	100	100
1	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
2	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
3	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
4	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
5	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
6	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
7	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
8	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
9	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
10	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
11	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
12	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
13	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
14	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
15	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
16	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
17	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
18	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
19	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
20	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
21	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
22	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
23	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
24	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
25	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
26	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
27	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
28	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
29	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
30	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
31	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
32	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
33	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
34	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
35	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
36	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
37	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
38	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
39	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
40	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
41	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
42	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
43	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
44	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
45	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
46	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
47	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
48	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
49	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
50	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
51	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
52	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
53	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
54	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
55	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
56	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
57	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
58	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
59	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
60	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
61	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
62	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
63	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
64	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
65	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
66	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
67	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
68	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
69	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
70	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
71	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
72	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
73	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
74	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
75	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
76	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
77	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
78	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
79	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
80	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
81	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
82	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
83	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
84	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
85	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
86	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
87	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
88	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
89	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
90	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
91	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
92	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
93	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
94	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
95	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
96	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
97	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
98	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
99	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
100	11.5	13 1/2	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2

Les Affaires, lundi 30 mai 1966

Les administrateurs de la compagnie Pyramid Mining recommandent aux actionnaires de la société d'accepter l'offre qui leur est faite par Pine Point Mines, une filiale de Cominco qui détient 78 p.c. des actions. Pine Point offre dans un échange d'actions une somme d'environ \$33 millions pour le gisement de Pyramid. Cegisement situé sur la berge sud du Grand Lac des Esclaves est contigu à celui de Pine Point. Les réserves de Pyramid totalisent 11,200,000 tonnes de minerai dont la concentration moyenne est de 8 p.c. de zinc et de

2,5 p.c. de plomb, Pine Point Mines possède des réserves beaucoup plus considérables que la compagnie n'a jamais d'ailleurs exactement dévoilées. Adjacent à la mine de Pine Point, se trouve un important concentrateur de minerai, propriété de Cominco.

Les actionnaires de Pyramid recevront une action de Pine Point pour chaque bloc de cinq actions qu'ils détiennent. Si la transaction est approuvée, l'intérêt que Cominco possède dans Pine Point baissera légèrement; la participation de Cominco ne sera plus que 70 p.c. Pine

Point et Pyramid poursuivent depuis longtemps les discussions qui ont permis d'arriver à cet accord. En fait, dès la découverte du gisement de Pyramid, en novembre dernier, Pine Point s'est montrée vivement intéressée. L'accord Pyramid qui cote actuellement aux environs de \$12, en a fait voir de toutes les couleurs aux investisseurs. En moins d'un mois l'action a grimpé, en décembre et janvier derniers, de \$3 à plus de \$22. Cette performance avait semé l'enthousiasme dans l'esprit de plusieurs et la Bourse de Vancouver,

M. Loeb Limited, un épicier en gros de la région d'Ottawa, a augmenté ses profits de 14 p.c. pour l'exercice financier clos le 29 janvier dernier. Les ventes se sont accrues de 16 p.c. et les profits se chiffrent à \$1,802,361 ou 71 cents par action comparativement à \$1,581,332 ou 63 cents par action pour la

période terminée au 30 janvier 1965. Les ventes ont atteint \$200,102,378 au regard de \$173,055,271. Il est à noter que l'exercice 1965 comportait 53 semaines, alors que celui de 1966 est un exercice normal de 52 semaines. La marge de bénéfice net en 1966 a légèrement fléchi pour s'établir à 0.90 p.c. contre 0.91 p.c., l'année précédente.

Au cours de 1965, 21 franchises I.G.A. ont été accordées et 27 supermarchés ont été rénovés et agrandis. Durant l'année en cours, M. Loeb se propose d'ouvrir 19 nouvelles épiceries et 7 entrepôts. Ces entrepôts sont du type "payez et emportez". Loeb en a construit 8 l'an dernier. La compagnie qui dessert quelque 400 épiceries affiliées, est propriétaire au Québec, depuis 1964, de A.A. Drouin d'Amos.

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a suggéré que la loi de la Société centrale d'hypothèque et de logement du Canada soit amendée de façon à permettre d'inclure dans le programme d'action de cette société de la Couronne la restauration des édifices dans le programme de réaménagement des villes fait en collaboration avec la SCHL. La ville de Québec aurait besoin de cette aide du fédéral pour le réaménagement de son secteur historique.

Bien que les recettes de Québecair aient substantiellement augmenté, la compagnie déclare une perte nette pour l'année 1965. Les revenus se chiffrent à \$5,128,087 au regard de \$3,669,496 en 1964. Le bénéfice brut est de \$363,601 contre une perte brute de \$150,838 en 1964. A cause d'une forte augmentation des frais d'amortissement et de gains de capitaux qui ne se sont pas répétés en 1965, l'entreprise a réalisé une perte de \$371,331 contre un profit \$150,838 en 1964.

Au cours de l'année dernière, trois avions de type F. 27 ont été réévalués par les administrateurs de la compagnie. En conséquence le compte surplus accumulé a été augmenté d'un montant de \$1,141,990 mais on a du augmenter en conséquence l'amortissement de ces appareils en portant une réserve additionnelle de \$756,112 à même les résultats de 1965. En 1964, la compagnie avait fait un profit de \$307,478 sur la vente d'immobilisations; or les profits de cette même source n'ont été que de \$13,276 l'an dernier.

Les profits de Dominion Glass, pour les six mois terminés au 31 mars 1966, ont connu une hausse satisfaisante. Le profit net consolidé pour le premier semestre s'établit à \$791,334 ou 33 cents par action ordinaire comparativement à \$535,530 ou 21 cents par action pour la période correspondante en 1965.

Au cours du dernier exercice fiscal, clos le 30 septembre 1965, les ventes de Dominion Glass avaient connu une légère augmentation, mais le bénéfice par action avait fléchi de \$1.03 à 68 cents à cause des facteurs extraordinaires.

Au dire du président de la compagnie, le second semestre de 1966 apparaît encourageant et prometteur.

[illegible]

Service de F.I. Dupont & Co.

Affiliated Fund Inc. Com	8.83	9.55
American Business Shares ...	4.04	4.37
Andreae Equity	3.26	3.56
All Canadian Com.	7.30	8.00
All Canadian Div.	9.41	10.31
American Growth	5.65	6.17
Associated Investors	5.63	5.69
Beaubron Corp.	38.63	41.95
Boston Fund Ltd.	9.47	10.35
Bullock Fund Ltd.	14.96	16.40
Canada Growth Fund	5.86	6.44
Canada Security Fund	4.90	5.38
Can. Gas & Energy Fund Pfd.	9.71	10.64
Canadian Investment Fund ..	3.93	4.32
Canadian Trusteeds Inc. Fund.	4.78	5.22
Canafund Co. Ltd.	50.67	53.20
Champion Mut. Fund of Can.	7.07	7.68
Collective Mutual Fund	6.05	6.58
Commonwealth Intl.	10.22	11.20
C. I. Leverage	9.66	10.58
Corporate Investors	5.59	6.11
Diversified Inc. Shares "A" ..	29.15	-
Diversified Inc. Shares "B" ..	5.83	6.41
Dividend Shares	3.65	4.01
Dominion Compound Fund	4.26	4.63
Dom. Compound F. (non-res) ..	4.09	4.45
Dominion Dividend Fund	3.25	3.53
Dreyfus Fund Inc.	25.41	27.73
Dynamic Fund	12.58	12.71
Dominion Equity Inv. Ltd., ..	5.67	5.90
G.I.S. Compound	8.46	9.25
G.I.S. Income	4.11	4.49
Entarea	14.54	14.68
European Growth Fund	6.57	7.18
Federated Financial	4.54	4.96
Federated Growth	6.83	7.46
Fonds Collectiv "A"	6.99	7.60
Fonds Collectiv "B"	5.29	5.45
Fonds Collectiv "C"	8.15	8.86
Fonds Mutuel Adanac	2.80	3.06
The Fraser Fund Ltd., ..	10.84	10.89
Group Inc.	4.11	4.49
Growth Equity Fund	5.18	5.66
Growth Oil & Gas	11.98	-
Guardian Growth Fund	4.48	4.87
Incorporated Investors	-	-
Investors Growth	9.08	9.87
Investors International Mutual ..	5.91	6.42
Investors Mutual of Canada ..	4.91	5.34
Keystone Custodian S-1	6.86	7.49
Keystone Custodian S-4	6.53	7.13
Keystone Custodian K-2	13.79	14.40
Le Fonds Desjardins "A"	4.78	-
Le Fonds Desjardins "B"	4.86	-
Le Fonds P. E. P.	4.15	4.51
Mass Invest. Trust	16.50	18.10
Mass Invest. Growth Stocks ...	1.00	12.02
Molson M. Fund	3.91	3.98
Mutual Bond	8.38	8.76
Mutual Accumulating Fund	5.12	5.60
Mutual B I F	5.56	5.81
Mutual Income Fund	6.24	6.82
Natural Resources	5.40	5.90
One William Street.	16.19	-
Prêt et Revenu Mutuel	7.00	7.65
Provident Mutual Fund	6.04	6.57
Putnam Growth Fund	12.05	13.17
Radisson R. I.	4.65	5.11
Regent Fund Ltd.	8.19	8.96
Research Investing Corp.	16.04	17.53
Exec. Fund of Canada Ltd.	6.78	7.43
Television Electronics	10.05	10.95
Timed Investment Fund	6.58	7.08
United Accum. Fund	9.19	10.04
Universal Svgs. Eqt. Fund Ltd.	5.14	5.62
Wellington Fund Inc.	14.02	15.28
Western Growth Fund Ltd.	5.21	5.69

CHANGE

Service de la BCN

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Deutsche Mark	.2683
Angleterre	Livre	3.0077
Argentine	Peso	.0058
Australie	Dollar	1.205
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Bresil	Cruzeiro	.00050
Chili	Escudo	.2434
Danemark	Couronne	.1558
Espagne	Peseta	.0180
Etats-Unis	Dollar	1.07 23/32
France	Franc	.2199
Hollande	Florin	.2969
Italie	Lire	.001725
Japon	Yen	.002977
Mexique	Peso	.0862
Norvège	Couronne	.1506
Nouvelle-Zelande	livre N.Z.	2.9981
Pérou	Sol	.0404
Suède	Couronne	.2094
Suisse	Franc	.2496
Tchécoslovaquie	Couronne	.1500
Vénézuéla	Bolivar	.2401

Les profits de Massey-Ferguson passent de \$8.1 à \$21.2 millions

Massey Ferguson, le plus important producteur d'équipement et de machinerie de ferme au Canada, a connu au cours du premier semestre clos le 30 avril dernier des résultats records. Les ventes au montant de \$443.3 millions marquent une hausse de 33 p.c. par rapport aux \$331.9 millions durant le premier semestre de 1965. Les bénéfices nets totalisent \$21.2 millions ou 1.37 par action ordinaire en comparaison de \$8.1 millions ou 54 cents par action. C'est là une hausse de 161 p.cé par

rapport à même période de 1965.

A l'exception de l'Australie et de l'Afrique du Sud, où la sécheresse a nu considérablement à la production agricole, le marché mondial de l'équipement et de la machinerie de ferme a connu une activité sans précédent. Les ventes en Amérique du Nord et en Europe ont augmenté considérablement.

Modifications à l'appareil de production

Les résultats de Massey Ferguson en 1965 avaient été affecté par des

modifications à l'appareil de production et par la mise en marché de nouveaux tracteurs. Près de 75 p.c. de la production avait dû être réalisée et il s'était en outre manifesté une pénurie de stocks. Il ne faut pas s'attendre, au dire du président de l'entreprise, M. A. A. Thornbrough, que le prochain semestre marque une augmentation aussi forte que la présente période de six mois. Au dernier semestre de 1965, les stocks de Massey Ferguson s'étaient regarnis et l'entreprise avait conséquemment vendu beaucoup plus qu'au premier semestre de 1965 alors que les usines fonctionnaient au ralenti. Cepen-

Prochain semestre

Les résultats du prochain semestre pourraient être cependant affectés par la grève portuaire d'Angleterre où Massey Ferguson tire une bonne partie de sa production. M. Thornbrough a déclaré à ce sujet que la compagnie avait pris toutes les mesures possibles pour minimiser l'impact de la grève britannique.

MINES ET PÉTROLES

	Sales				Net				1944	
	100s	High	Low	Close	High	Low	Close	High	Low	
Acadia	220	5	5	5	-1/2	7 1/2	4 1/2			
Accra	275	18	17	18	+1	23	17			
Adair	745	10	10	10	-1	10	10			
Advocate	19	425	400	425	+15	538	395			
Aelna	21	125	120	125	-3	139	120			
Aerobics	187	145	140	145	-1	150	140			
Agressit	1807	43	36	39	-3	54	28			
Alex	325	17	15	16	-1/2	19 1/2	9 1/2			
Alkalicho	41	59	55	59	+2	69	55			
Alma	110	16	16	16	-1	19	16			
All Rox	20	21	20	21	-1	30	18 1/2			
Alminex	24	440	430	430	+5	510	395			
Almox	49	69	65	69	-1	79	65			
Alsol	25	9	8 1/2	8 1/2	-1	12 1/2	8			
Amal B Ltd	19	22	21	22	-1	28	21			
Amalgam	13	24	20	24	-2	34	20			
Ameranium	100	4 1/2	4	4	-1/2	45	15			
Amer Ldc	2833	28	24	24 1/2	-2 1/2	45	6			
Anchor	49	12 1/2	10 1/2	11	+1/2	17	10 1/2			
And Pich	76	76	76	76	-1	86	76			
Ang Mouly	186	225	203	225	+16	295	180			
Ang Sny	49	34	37	42	+2	117	32			
Anis	221	12 1/2	12	12 1/2	+1	15	12			
Anthionhan	160	15	11 1/2	15	-1	20	7 1/2			
Area	300	112	98	110	-3	120	74			
Argosy	71	29	27	29	+1	37	27			
Arion						170	8			
Armstrong	110	22	20	20	-2	35	20			
Arson	10	4	4	4	-1	10	4			
Asamera	125	415	385	395	+40	515	280			
Asac Arcad	187	27	26	26	-1	35	23			
Altan Cst	112	148	145	146	-2	184	141			
Altan Sst	10	23	23	23	-1	27	23			
Alt's Yk	100	6	5	5	-1 1/2	6 1/2	5			
Aulus-X	537	62	43	60	+15	62	40			

B

Baker	90	8	8	+1/2	8	6 1/2
Band One	120	17	16	-1/2	26	16
Bank New S	33	16	15 1/2	-	19 1/2	13
Bank New S				12 1/2	16 1/2	13 1/2
Banknew	1397	140	110	114	+4	148
Bankfield	395	16 1/2	15	16	33	13
Bank	145	14	14	14	44	41
Bank	56	65	61	65	+3	70
Bank	10	4	4	4	7	4
Bank	24	6	15	28	24	26
Bank	347	18	4	5 1/2	-1	12
Bank	10	15	15	5 1/2	-1	12
Bank	29	21	18	18	-2	23
Bank				5 1/2	3	13
Bank	13	49	49	43	33	40
Bank	40	27 1/2	26	26	+1 1/2	35
Bank	60	620	642	+25	659	550
Bank	200	7 1/2	7	7	11	11
Bank	113	44	40	43	+3	57
Bank	425	14	11	12	-1	23
Bank	259	118	106	107	-9	310
Bank	218	19	17 1/2	18 1/2	-1	36
Bank	113	44	40	43	+3	57
Bank	80	5 1/2	5	5	-1/2	7 1/2
Bank	39	23	21	21 1/2	+1/2	29
Bank	24	310	290	300	-10	420
Bank	55	55	55	55	75	60
Bank	32	19	18	18	-1/2	25 1/2
Bank	100	11	10 1/2	11	15 1/2	10
Bank	10	10	10	10	10	10
Bank	108	14 1/2	14	14 1/2	+1/2	14 1/2
Bank	238	29 1/2	25	29	-1/2	40
Bank	52	34 1/2	31	31	+1	47
Bank						42

C-E

[illegible]

Cartec	2
Cariboo	

Carrier	120	9			11	9
Castles	9	15%	13	15%	15%	14%
Cattle	10		4			
CentDelRio	54	10%	10%	10%	14%	10%
CentPal	475	212	182	192	-28	212
Chemstrand	57	578	600	500	-15	478
Charter	83	340	315	360	+35	690
Chemalloy	70	105	100	105	+1	159
Chemservice	23	23%	22%	23	0	37
Chico	60	20	20%	20%	-1%	20
Chib Corp	4	4%	7		7%	6
Chicoumagu	32	63	62	63	83	48
Chico	57	450	625	-25	13%	61
Chimino	137	118	107	115	+8	170
Chimpan	24%	21	24		26	13
Chromium	2	130	130	130	195	130
Chrysler	147	72	72		18%	18%
Cocheur	102	405	385	400	590	385
Coin Lk	296	40	38	+4%	75	32
Colony	23	23	20%	20%	10%	20
Comb O & G	75	40	37		4	29
Comings	14	10	10	-4%	17	10
Commercial	52	60			72	25
Commonwealth	6	505			50	345
Conlags	27	65	61	-8	110	61
Conlaurem	22	22	26		29%	22
Conrad	39	24	22		11%	24
Gen Key	11	22	11%		14%	9%
Gen Shwky	602	45	38%	40%	-1%	89

CONSOLIDATED						
C Belkenco	343	10%	8	9%	-2	8
C Bell	14	13	13%	-1%	29	21
C Call Flin	52	14	13		18%	8
C Canorma					27	22
C E Crest	6	55	55	55	-1	51
C E Crest	4	7%	7%		11	5%
C Golden Ar		25	24	-1	7%	21
C Halliwell	4395	130	116	140	179	48
C Harlow	30	30	30		30	30
C Marboner	43	350	290	324	-15	550
C Marcus	14	45	44		85	40
C Magador	20	20	20	20	20	20
C Magador	201	245	245	245	+15	445

	Sales	1946					1945-46		
	1000s	High	Low	Close	Chgt.	High	Low	Close	
C Morrison	286	219	187	217	+30	276	178	217	
C Mosher	122	100	75	92	+21	115	71	92	
C Niles	235	185	150	175	+35	210	140	175	
C New Pac	115	65	45 1/2	46	-14	84	34	46	
C Nicholson	470	17 1/2	17	19	-	22	11	19	
C O'Brien	20	20	10	10	-	16	10	10	
C O'Smell	11	63	63	63	-	76	57	63	
C Q Y K	501	5	44 1/2	45	-1 1/2	7	4	45	
C Rumber	84	237	237	237	+27	281	175	237	
C Red Pop	167	15	13	14	+1 1/2	19 1/2	13	14	
C Virginia	20	145	46	46	-3	49	30	46	
C Sargent	120	46	26	26	-	35	20	26	
C Conwest	288	825	715	805	-5	825	630	805	
C Corp Corp	525	109	105	106	+1	124	66	106	
C Sargent	159	25	12	13 1/2	+1	16	12	13 1/2	
C Copper	272	13 1/2	12	13 1/2	+1	18	12	13 1/2	
C Corp	68	8	8	8	-1	13	8	8	
C Curran	884	46	40	46	-3	93	24	46	
C Cowan	35	20	17	17	-	22	17	17	
C Cowich	159	82	75	82	-4	109	75	82	
C Craig	43	13	12	13	+1 1/2	14 1/2	11	13	
C Crawford	185	85	74 1/2	74 1/2	-	85	74 1/2	74 1/2	
C Crowbridge	180	31	29	30	-	37	29	30	
C Cwpat	1635	15	10 1/2	15	+3 1/2	18	7	15	
C D'Arson	15	24 1/2	24 1/2	24 1/2	-	25	24 1/2	24 1/2	
C Deering	1751	19	16	19	-2	21	12	19	
C Dauphin	40	16	20	20	-	25	15	20	
C D'Arson	56	16	16	16	-	21	15	16	
C Deer Horn	55	32	28	32	+4	40	24	32	
C D'Elond	1427	62	54	54	-	355	45	54	
C DeLong	34	176	176	176	-	192	16	176	
C Delta	55	14	12	12 1/2	+ 1/2	16	12	12 1/2	
C Denison	26	68 1/2	45	47 1/2	+2 1/2	50	34	47 1/2	
C Denton	25	215	210	210	+4	210	103	210	
C Devil's El	445	32	28	32	-	40	20	32	
C Dickson	62	430	410	420	-	555	410	420	
C Dill	76	193	185	189	+4	200	155	189	
C Dilsen	852	47	47	47	-	54	47	47	
C DomeMet	61	48	43 1/2	47	+4 1/2	48	38	47	
C DomePet	6	15 1/2	15	15 1/2	+ 1/2	19 1/2	14 1/2	15 1/2	
C Dorn	215	16	16	16	-	16	16	16	
C Dorn Lshis	48	31	32	32	-	39	18	32	
C Donald	225	14	12	12 1/2	+ 1/2	17	12	12 1/2	
C Dumagani	47	47	47	47	-	47	47	47	
C Dumont	185	30	28	28 1/2	-1 1/2	48	28	28 1/2	
C D'urine	42	53	50	50	-3	65	35	50	
C Ely	310	12	12	12	-	12	12	12	
C Dynac	849	420	355	390	+35	490	30	390	
C Ely	15	170	155	170	+10	170	127	170	
C Amphi									
C Ventic		9	780	730	730	+15	970	730	
C Marlor	20	24	24	24	-1/2	30	20	22	
C Empire M	40	60	19	19	-4	25	18	19	
C Equity	1422	68	62	64	+2	98	62	68	

F. I

Feb	20	22	17½	17½	-1½	30	16
Fano	102	7	6½	6	+15	10	6
Fargo	7	345	330	340	+15	140	275
Farwest	425	175	15	-	-	520	370
First	1	1	1	1	-	1	1
First Ore	20	28	25	-	-	54	25
Flint	19	19	20	-	-	25½	16
Flintana	55	6	4½	5	-1	1	1
Flintance	132	6½	4	-	-	51	40
Fox Lk	70	18½	17	17	-½	26	16
Francr	153	15	12	14	-	10	16
Frank	144	14	14	10	-10	485	3
Frank	259	112	95	109	+14	120	85
Fundy	40	4½	4	4½	6	6	4
Ganley	778	124	96	124	+19	127	65
Genex	905	47	38	39½	+½	52	15
Genish	75	17	16	16½	+½	24	36
Gen Mascot	10	105	100	105	+5	145	100
Glacier	190	9½	9	9	-½	17	7½
Glacier	190	9½	9	9	-½	17	7½
Glenn	245	14	13	13½	+½	17½	12½
Goldray	197	60	52	59	+6	74	50
Gold Rim	2173	57	49	52	57	24½	14
Grady	106	250	270	+10	+45	250	25
Granby's	23	20	25	-	-	35	27
Gradore	50	44	46	-	-	92	40
Grand	50	24	22	-1	35	21½	13
Grandis	55	375	360	-15	-	360	360
Gr C W Oil	24	12	11½	11½	+½	14½	10½
Gr C W Oil	24	12	11½	11½	+½	14½	10½
Gr W Alms	138	180	165	160	-10	215	215
Green Point	35	35	36	-	-	146	34
Guardian	23	17	17	+1½	20	16½	20
Gulf	20	28	25	28	+½	12	25
Guich	100	9½	8	8	-1	14	8
Gunnar	43	195	175	195	+15	240	175
Hager	242	242	242	-	-	275	242
Hard Rock	46	11	11	-½	14	8	8
Haspas	35	15	15	+1	17	14	14
Hawkeye	210	200	200	-	-	270	200
Heavy R	1992	38	38	+3	+5	45	38
Health	315	8	6½	7½	+1	13	6½
High Bell	12	750	715	750	+25	940	715
High Camp	15	275	275	-	-	28½	275
Hud Bay S	25	77½	76½	77½	+½	80	77½
Hug Pam	70	7½	7½	7½	-1	10	7
Hydra	167	20	19	19½	-½	24	18
Int. Bilbis	80	79	79	78	+3	202	70
Int. Ceramic	20	8	7½	7½	-½	11	11
Int. Kenville	103	17½	17	-	-	290	174
Int. Norvalle	46	28	27	27	+1	30	25
Int. P. Dred	125	14	12	-½	21	12	12
Iron Bay	82	250	240	-10	-	285	295
Iron Bay	82	250	240	-10	-	285	295
Isco	197	155	146	-8	-5	275	145

J-M

James						18½	10	
Jacobus Bay	590	35	29	31	+ 5	55	22	
Jaye	7671	63	42	59	+ 15	68	28	
Jelix	904	52	45½	52	+ 4½	53	19½	
Joburke						14	6	
Joilet	175	30	27	28½	- 1½	43	27	
JonSmith	329	21	19½	19½	- 1	45	19	
Joutel	102	105	95	103	+ 5	123	91	
Jobsey	55	80	75	80	- 3	95	35	
Jowelle	174	199	175	199	+ 4	325	165	
Kam Koffa	200	415	380	415	+ 25	460	370	
Kay-Desm	261	10	10	10	- 9	10	10	
Keillc	121	20	19	20	+ 6	49½	10	
Kerr Adams	104	111½	105	107½	- ½	131½	95	
Key Anacon	644	303	245	298	+ 50	310	210	
Kiena	29	53	53	53	+ 1	136	40	
Killems E	1	14½	14½	14½	- 3	23½	12½	
Kirkland	79	10	10	10½	- ½	16	10	
Kolman	295	10	10	10	- 12	16	10	
Kopani	185	13	12	12	- 1	16	12	
Labrador S	20	28½	27½	27½	- 36	27½	27½	
Lafayette	67	63	63	63	- 75	40	60	
Ladufaults	215	13	11½	12½	+ ½	14½	11	
Lakehead	527	42	35	39	+ 1	42	29	
Lakeyn	109	27	25	26	- 2	39	26	
Lal L	115	16	13	13	- 2	18	13	
Lal Shore	7	300	300	300	- 395	180	180	
La Luz S	52	23	21½	22½	- 4	28½	16½	
Lamang	295	10	10	10	- 12	16	10	
Lanis	253	11½	11	11½	- 1½	17	9	
Leitch	63	520	520	520	+ 5	642	470	
Liberal S	4	14½	14½	14½	- 10	14½	10	
Lingdale	100	7½	5½	10	- 10	14½	10	
Lithium		7½	9½	9½	- 1	13	5	
Litt Long	L	8	120	185	190	+ 7	208	170
Litt Long		190	185	190	+ 5	113	110	
Louanna	465	19	16	18½	- 29	29	16	

	Sales	Net. —1944—				
	1906	High	Low	Close	High	Low
Macasse	15	235	215	235	+1	243
Macdonald	80	25	35	36 1/2	-3 1/4	64
Macfarlane	39	64	81	81	+1	109
Madden R	114	170	163	170	+2	122
Maientric	35	89	77	80	85	70
Malhi Hagar					15	8 1/2
Man Berneve	21	31	20	20	-20	20
Manoka	23	13	12	12	-1	19 1/2
Marcan	86	205	190	205	+5	232 1/2
Marshall	45	65	55	60	65	50
Marlin Mcn	23	41	45 1/2	45 1/2	67	23
Massaval	1	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+1/2	1
Mat	31	31	27	27	-4	30
Matichewan	22	10	9 1/2	9 1/2	+1/2	9
Matigelli S	77	14	13 1/4	14	20 1/4	13 1/4
Matybrun	455	17	15	14 1/2	-2	79
McAdam	441	97	80	85	+5	130
McElvenc	1	85	85	85	+13	84 1/2
McKenzie R	768	10	9	9	-1/2	10 1/2
McKinley					2	10
McWaters	49	44	41	42	-1 1/2	59
McZoller	462	57	53	55	+2	84
Meier Chip	7	1	1	1	-1	82
Merrill	153	114	105	115	+5	165
Metal					16	10
Metal	58	152	147	151	-1	162
Mid-Chib	45	21 1/2	20	21	-12	30
Midco	72	63	62	61	+1	77
Midco	12	41	40	40	-1	51
M'drim	335	45	35 1/2	43	+4 1/2	35
Mill City	723	214	196	214	+1	249
Mill Ore	122	111	99	115 1/2	+2	16
Mill	2	2	2	2	-2	9
Milra	22	22	22	22	-2	22
Mislanzo	22	19	15 1/2	16	-3	37 1/2
Mislanzo	22	19	15 1/2	16	-3	37 1/2
Molly Hill	75	23	20	21	+12	79
Monera	77	76	8	8	-2	110
Monera	77	76	8	8	-2	110
Morley	77	76	8	8	-2	110
MT Cossign	133	22	19	22	-1/2	10
MT Pleasant	259	34	30	31	-1	54
MT Wright	153	34	32 1/2	32 1/2	-1	50 3/2
Mullin M	685	267	226	269	+22	300

N-O

Nat Exp	260	13 1/2	12 1/2	12 1/2	-1 1/2	30
Nat Exp	137	230	225	225	+1	295
Nelson	117	25	23	23	-1	28
Nealon	90	10	9	10	+1	15 1/2
Nello		22	23	23	25	20
N Athona	22	23	23	23	33	23
N Bidmu	210	5 1/2	5	5 1/2	-1	4 1/2
N Calumet	97	50	57	60	+3	87

Z.

Nat Exp	260	13½	12½	12½	—1½	30	10
Nat Peal	17	230	235	230	+1	295	218
Nat Nelson	1171	10	9	9	10	11	15½
Nello							
N Atlanta	22	23	23	23		25	20
N Bidlam	210	5½	5	5½		33	23
N Calumet	97	50	57	60	+3	87	51
NEW							
Newconex	29	800	695	790	—15	840	630
Do wrs	1238	30	29	36	—30	410	210
N Conif	43	30½	30½	30½	—1½	29	23
N Dantes	40	18	17½	18	—1	29	17½
N Goldve	25	5	5	5		8½	4
N Harrison	138	12½	11½	12	—31	11	10
N Hosco	460	335	310	315	—20	370	225
N Jerial	8	8	135	135	—11	195	10
N Jason	31					10	6
N Kelore	225	9½	9	9½		14	9
N Keweenaw	1900	39½	39½	39½	—11	25½	15
N Mylma	24159	30½	31	37½	+6	21	21
N Newthru	256	11	10	11	—11	19½	15
Newrich	67	18	15	18		19½	15
N North	1760	39½	39½	39½	—2½	65	16
N T&W	431	55	55	54	+8	46	30
N W Amif	445	9½	8	9	+4½	11½	6
Nick Minn	165	24½	24½	24½	—11	22½	13
Nisto	165	24½	20½	24	—11	22½	13
Nocane	228	9½	9½	9½	—2½	16	8
Nor Acme	13	13	15	21		21	13
Nor Bldg	63	137	128	135	—11	121	11
N Que Rag	23	550	550	550	+15	635	440
Norgold	260	15	13½	13½	—1½	20	13
Norlantic	38	8	8	8		10	7
Norland	489	19	16	19	+2	10	15
Normental	6	445	440	445		535	430
Norpx	1128	21	19	19		21	13

NORTH

N Ames	80	36	3	9½	+2	16	7
N Ambs	170	38	3	38	-1	67	34
N Andale	10	3	3	4	+2	3	3
N Bardaul	52	12½	10	10	-15	15	10
Norhcal	4500	43	32	43	-15	97	25
Norhcal	70	39½	4	38	+15	55	15
Do Pld 5	70	39½	4	38	+15	47½	43
N Goldstrm	77	77	80	77	80	117	49
N Goldstrm	204	407	580	415	580	117	575
N Rakin	207	27	36	36	-3	48	35½
N Rock	25	33	31	33	-2	40	27
N Rost	25	27	27	27	27	27	27
Northan Awl	40	165	155	160	-8	276	145
Nthn Can	37	100	95	100	-10	166	85
Nthn Exp	37	100	95	100	-10	166	85
Nthn Exp	37	100	95	100	-10	166	85
Nthn Exp	37	100	95	100	-10	166	85
Nw Canalt	285	14	12½	12½	-11½	173	95
Nova Bess	44	48½	48	48	-5	44½	42
Nudulm	47	18½	16	18½	-1	21	16
Numac	201	174	158	156	-15	185	135
Do wis	55	41	40	40	-3	49	31
Obadama	140	160	160	160	-10	160	160
O'Brien	330	160	150	160	-5	195	100
Okala	43	19	17	17	-3	38	16
O'Leary	175	11	10	10	-1	21	10
Opemiska	175	11	10	10	-1	21	10
Opemiska	167	990	995	990	-5	1415	880
Orch	114	386	350	350	-10	445	300
Orskio	111	40	38	40	+2	53	38

P-R

Palisser	45	182	165	69	60	49
Pamour	45	182	165	+7	202	165
Parr	489	11	10	11	10	10
Pato	23	104	104	104	12	94
Patino	5	473	45	473	+60	390
Patricia	1132	42	319	47	29	319
Pawash	7	12	7	12	7	7
Pax	952	35	33	35	+1	28
P.C.E.	1152	28	24	27	+2	39
Pearce R/V	25	890	15	890	+15	75
Peck	11	12	11	12	+1	12
Pennegb	1550	24	20	24	+1	47
P.rmo	437	27	24	25	+6	17
Perron	9	11	9	11	7	7
Peruvian	17	265	180	201	+6	295
Peso	57	126	115	124	+14	185
Petrol	40	90	90	90	90	58
Phoenix	367	540	445	550	+95	540
Pickle Cr	28	23	20	23	+2	36
Pin Point	4	424	60	413	+9	54
Pitt	4	11	4	11	4	4
Place	477	255	235	249	+7	295
Placer	27	26	24	24	+5	297
Planch	11	44	44	44	38	38
Port Poy	63	13	13	13	91	104
Powell R	27	40	40	40	50	35
Prairie	679	450	425	445	+10	450

LE DOLLAR

27 maj 1966

Publié par
la Banque de Montréal

FORWARDS

U.S.A.	\$	Buying	7 21/32% F
		Selling	7 3/4
U. King.	£	Buying	3.20 7/16

Selling	3.00 13/16
Buying	2.98 1/4

	Sales 100s	High	Low	Close	Chg.	Net -1946 H.L.	% Low
Pr Potato	336	14	13 1/2	13 1/2	-1/2	19 1/2	12
Probe	192	31	27	28	-2	51	7
Puro	207	234	223	235	+5	30	22 1/2
Purple	212	13	13	13	-1	18	8
Pyramid 4	414	12 1/2	12	12 1/2	-1/2	13 1/2	14
QUBEC							
Q M I		231	7	241	-1/2	290	22 1/2
Q M I	29	7	7	7	-1/2	13	6
Q Chiboug	39	16	16	16	-1/2	23 1/2	14
Q Cobalt	19	317	285	280	-10	375	140
Q Industriet	21	15	15	15	-1/2	70	12
Q Lithium	310	300	300	300	-10	410	215
Q Manitou	66	28 1/2	26 1/2	26 1/2	-1/2	51	21
Q Maffign	135	17	15	17	+4	24 1/2	51
Q Maffign	14	23	23	23	-1/2	24	24
Q Maffign	73	13	11	11	+3	4	5 1/2
Q Maffign	12	104 1/2	10 1/2	104 1/2	-1/2	11 1/2	10 1/2
Q Maffign	297	75	75	75	-1/2	295	205
Q Maffign	1135	68	60	65	-4	137	65
Q Maffign	275	39	35	37	-1	62	35
Q Maffign	101	210	265	210	-1	295	205
Q Maffign	297	75	75	75	-1/2	51	2 1/2
Q Maffign	730	156	145	155	+5	295	105
Q Maffign	127	65	4	31 1/2	-1/2	6	2 1/2
Q Maffign	176	129	129	129	-1/2	110	22 1/2
Q Maffign	176	129	129	129	-1/2	190	173
Q Maffign	400	414	4	4	-1/2	25 1/2	19
Q Maffign	153	25 1/2	23 1/2	23 1/2	+1 1/2	25 1/2	19
Q Maffign	19	27	27	27	-1/2	22	11
Q Maffign	121	80	74	79	+5	87	60
Q Maffign	422	995	905	970	+40	1	740
Q Maffign	215	81 1/2	81 1/2	81 1/2	-1/2	11 1/2	5 1/2
Q Maffign	376	219	181	199	-19	250	90
Q Maffign	285	20	18	18 1/2	-1/2	33 1/2	18
Q Maffign	219	23	21	21	-1/2	31	16 1/2
S-T							
S L Stow Col	37	225	211	225	+14	259	197
S L Stow	110	15 1/2	15	15	-1	30 1/2	14
S Salem	175	22 1/2	21	21	-1/2	30	10
S Saffron	215	18	17	18	-1	31	19
S Saprow	540	33	25 1/2	33	+7	43	25
S Saffron	15	20 1/2	20	20	-1	26 1/2	20
S Saffron	215	18	17	18	-1	31	19
S Saffron	81	28 1/2	23 1/2	28 1/2	+1 1/2	13 1/2	17 1/2
S Saffron	154	55 1/2	55 1/2	55	-5	60	59 1/2
S Saffron	510	510	510	510	-1	515	514
S Saffron	215	19	14	16	-1/2	27 1/2	11 1/2
S Saffron	190	19	18	18	-1/2	30	17

S-T

St. Law Col	37	225	211	225	+14	259	199
St. Louis	119	15	15	—	—	30 1/2	14
Salem	275	22 1/2	21	—	—	10	10
San Antonio	641	16	16	+3 1/2	20	7	14
Sapawee	540	33	25 1/2	+7	43	245	20
Sardis	210	20	20	—	—	26 1/2	20
Satellite	2199	26	19	24	—	91	19
Scurry R. S.	81	28 1/2	25 1/2	28 1/2	+2 1/4	11 1/4	10 1/2
Shore & Gord	154	585	550	555	—	480	550
Shutts	115	115	115	115	—	115	115
St. Eureka	15	159	140	140	—	2 1/2	115
St. Miller	190	19	17	18	—	20	17
St. Paul	115	115	115	115	—	115	115
St. Standard	53	130	120	130	—	130 1/2	115
St. Summit	695	28	25	26 1/2	—	55	115
St. Vincent	115	219 1/2	20	37	—	50	26 1/2
St. V. Fields	115	115	115	115	—	20	245
Silvermark	819	41	34	35	—	72	23
Slater	445	290	260	267	+32	290	229
South of Gulf	409	121	94	110	+15	148	32
Spoon	111	32	28	31	+1	56	27
Stairs	111	32	28	31	+1	56	27
St. Andrew	23	170	145	140	—	247	89
Stanrock	32	170	145	140	—	247	89
Stanwell	30	53	31	31	—	49	31
St. Paul	94	675	603	610	—	755	600
Stem Rk	90	50	35	35	+2	59	52
Sturgeon	584	245	215	24	—	26 1/2	21 1/2
Sudbury	289	12	11	11	—	17	10 1/2
Sunburst	289	12	11	11	—	17	10 1/2
Sunco	25	70	45	55	+1	80	55
Sutton	315	12 1/2	11	12	+1 1/4	14	11
Tache	20	35	35	35	—	60	35
Tallman	47	19	19	19	—	20	19
Tate	55	550	550	550	—	605	570
Teck	47	14	13 1/2	14	—	19	13
Terrell	552	100	88	92	—	125	88
Thompson	100	100	100	100	—	100	100
Exosol	55	30	29	30	—	50	29
Thompson L.	50	50	50	50	—	80	40
Titan	170	6	5	6	—	7	4 1/2
Titan	120	6	6	6	—	10	5 1/2
Tomball	34	118	114	114	—	160	112
Torrie	175	15	14	14 1/2	+2	110	48
Torment	175	15	14	14 1/2	+2	110	48
Towadame	115	115	115	115	—	115	115
Transfere	135	219 1/2	20	37	—	43	29 1/2
Trinity	538	129	118	120	—	345	90
Trinity	192	12	11	11 1/2	—	13	9

U-Z

[illegible]

U.S. Dollars		5 months $\frac{7}{16}$ c disc.- $\frac{9}{16}$ c disc.	
1 month	Flat- $\frac{1}{16}$ P.	6 months 1/1 $\frac{1}{16}$ c disc.- $\frac{3}{4}$ c disc.	
2 months	1/32 $\frac{1}{16}$ P.		
3 months	1/16 $\frac{1}{16}$ P.- $\frac{3}{32}$ P.	Noon Rates for U.S. Dollars	
4 months	1/16 $\frac{1}{16}$ P.- $\frac{3}{32}$ P.	Monday	Holiday
5 months	1/32 $\frac{1}{16}$ P.- $\frac{3}{32}$ P.	Tuesday	1:07 21
6 months	1/32 $\frac{1}{16}$ P.- $\frac{3}{32}$ P.	Wednesday	1:07 $\frac{1}{2}$
		Thursday	1:07 21
		Friday	1:07 11
Pound Sterling			
1 month	$\frac{3}{16}$ c disc.- $\frac{1}{16}$ P.	Bank of Canada-Rate for Gold	
2 months	$\frac{7}{16}$ c disc.- $\frac{1}{16}$ P.	Transactions- $\$3,679,867$. Aver-	
3 months	$\frac{9}{16}$ c disc.- $\frac{1}{16}$ c disc.	age $\frac{1}{16}$ P.	

Bell Canada paiera désormais un dividende de \$2.50 au lieu de \$2

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada paiera désormais un dividende de \$2.50 par action comparativement à l'ancien taux de \$2.20 qui était en vigueur depuis le dernier trimestre de 1959, alors que le taux était de \$2. Comme à l'accoutumée, les dividendes seront payés à chaque trimestre aux taux alternatifs de 63 cents et de 62 cents. Un dividende de 63 cents par action a été déclaré payable le 15 juillet 1966 aux actionnaires inscrits aux livres de la compagnie le 15 juin.

Bell Canada publiera quelques semaines auparavant ses résultats

pour le premier trimestre de 1966. Au cours de cette période, le bénéfice par action s'est chiffré à 72 cents, une hausse de 3 cents par rapport au premier trimestre de 1965. Pour les 12 mois terminés au 31 mars dernier, le bénéfice par action s'établit à \$2.95 comparativement à \$2.77 pour la période correspondante de 1965. Pour l'année terminée au 31 décembre dernier, le gain par action fut de \$2.92 et le dividende payé de \$2.20.

Position concurrentielle

En annonçant l'augmentation du dividende, M. Marcel Vincent, pré-

sident de la compagnie Bell, a souligné le besoin qu'éprouve la compagnie d'améliorer sa position concurrentielle sur le marché canadien des capitaux.

"Nous avons l'obligation envers nos abonnés de tenir nos coûts de financement aussi bas que possible; et pour y arriver, nous devons nous assurer que les valeurs de Bell Canada suscitent l'intérêt des bailleurs de fonds, et que la rémunération de ses actions se compare avec avantage au rendement des autres valeurs de placement offertes aux 'Canadiens,' a déclaré M. Vincent.

Bell Canada prévoit devoir affecter en moyenne \$300 millions annuellement au cours des cinq prochaines années à un programme de travaux destinés à répondre aux besoins urgents de ses abonnés en matière de communications.

Pour mener à bonne fin ce programme, la compagnie devra continuer d'attirer de l'extérieur de nouveaux capitaux, tant du capital-obligations que du capital-actions, à raison de \$100 à \$150 millions par année.

Pour maintenir une saine structure financière, a dit M. Vincent, une partie substantielle de ce financement doit être sous forme de nouveau capital-actions. Nous prévoyons, comme dans le passé, obtenir ce capital en grande partie

de nos actionnaires actuels, dont 93 p.c. sont des Canadiens."

La récente décision de la Commission Fédérale des Transports permettra à la Compagnie de Téléphone Bell d'augmenter ses profits selon l'importance des fonds investis dans l'entreprise, au lieu d'être limité à un profit arbitraire par action.

Penmans Ltd.: forte hausse des profits

Penmans Limited a accru au cours de l'exercice 1965 ses profits de 22 p.c. et ses ventes de 8 p.c. Les profits nets de l'entreprise ont été de \$508,180 comparativement à \$417,297 en 1964. Les ventes ont atteint \$14,497,000 contre \$13,434,000. Penmans est une filiale de la Dominion Textile qui détient toutes les actions ordinaires de la compagnie.

Alliance...

(suite de la page 16)

déjà accepté de vendre sa filiale suisse au prix de \$385,000. Cette filiale est comptabilisée dans les livres au coût de \$462,608. La New Hampshire Finance qui a coûté plus de \$4.3 millions, a réalisé une perte de \$46,901 durant les 6 mois clos au 28 février. Un administrateur de la compagnie a déclaré aux Affaires qu'Alliance ne liquiderait pas sa filiale américaine et qu'elle s'attendait à recevoir un prix raisonnable.

Pour sauver l'entreprise

Pour regagner ces \$6 millions manquants, et ainsi sauver l'entreprise de la faillite, des institutions financières étudient la possibilité de souscrire du capital-actions privilégié additionnel. Ces actions seront de second privilège, par rapport aux actions privilégiées déjà émises. Elles seront de plus convertibles et tout probablement en actions ordinaires votantes d'Alliance. La création de ces actions devra être approuvée par une assemblée des détenteurs de billets garantis et de débentures. La date de convocation de cette assemblée n'a pas encore été annoncée.

M. Gingras a déclaré que la compagnie continue de jouer de l'aide et de la confiance de ses créanciers durant la période de réorganisation, et, si la position financière se maintient, les créanciers ne retireront pas brusquement leur appui. Il faut convenir que le dernier bilan d'Alliance Crédit témoigne que l'on a nettoyé la boutique. Les mesures comptables adoptées sont très strictes et la présentation du bilan révèle un sérieux effort d'assainissement. L'action Alliance A s'est d'ailleurs légèrement raffermie à la suite de la publication de ce rapport.

LES OBLIGATIONS - COURS DE VENDREDI

finissant à midi le 27 mai 1966

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Gouvernement du Canada			O. D.			O. D.			O. D.			O. D.			O. D.			O. D.					
Bid Asked			Bid Asked			Bid Asked			Bid Asked			Bid Asked			Bid Asked			Bid Asked					
3	Sept/61-66	99.42 99.67	Do	6/76-79	99 1/2	Do	4/5/74-78	88 1/2	90 1/4	Do	3/74/74	81 1/2	83 1/4	Cdn Chemical	5/4/69	95 1/2	Ogden's J A	5/5/86	104 1/2	118 1/2			
3 1/2	Sept/61-66	99.51 99.76	Man Hydro	5/67	98 1/4	Do	3/75-77	78 1/4	80 1/4	Do	3/72-75	81 1/2	83 1/2	Lo	5/4/77	95 1/2	Orcham Mines	6/4/75	97 1/2	101			
4	Sept/61-66	99.22 99.47	Do	5/67	98 1/4	Do	5/77-79	91 1/2	93 1/4	Do	5/73-75	81 1/2	83 1/2	CIL	3/4/74	84 1/2	Pembina P L	4/71	92 1/2	94			
4 1/2	Dec/66	98.63 99.76	Do	5/67	98 1/4	Do	6/77-79	100	102	Do	5/77-79	89 1/2	91	Can Marconi	5/4/68	88 1/2	Do	5/72	92 1/2	94			
4 1/2	Apr/67	98.83 99.10	Do	5/67	98 1/4	Do	5/78-78	90 1/2	92 1/4	Do	5/77-79	98 1/2	100	Can Pac Ry	4/69	97 1/2	Do	6/73	95 1/2	98 1/4			
4 1/2	Sept/63	99.13 99.15	Do	5/67	98 1/4	Do	5/78-78	90 1/2	92 1/4	Do	5/78-78	90 1/2	92 1/4	Do	3/4/72	87 1/2	Do	6/79	98 1/2	101 1/4			
3 1/4	Oct/67	98.05 99.35	Do	5/67	98 1/4	Do	5/78-78	90 1/2	92 1/4	Do	5/78-82	93 1/2	95	Do	5/63	87 1/2	Power Corp	5/67	96 1/2	98 1/4			
3 1/4	Jan/68	98.05 98.35	Do	5/67	98 1/4	Do	5/78-82	92 1/4	94 1/4	Do	5/80-82	93 1/2	95 1/2	Do	4/6	Perp Deb	78	Do	5/77	90 1/2	94		
2 1/2	June/67-68	95.90 96.20	Man Hydro	5/76-78	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Cdn Petrolina	4/71	85 1/2	Price Bros	5/4/82	94 1/2	97			
2 1/2	Sept/68	99.05 99.15	Do	5/76-78	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/72	85 1/2	Quebec Gas	5/72	94 1/2	97			
5	July/69	100.00 100.35	Do	5/76-78	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	4/71	85 1/2	Do	6/80	95 1/2	98 1/4			
5	Apr/69	100.05 100.35	Do	5/76-78	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Con Utilities	5/4/77	131	Do	6/88	92 1/2	95 1/2			
5	Sept/69	98.40 99.10	Do	5/76-78	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/72	85 1/2	Que Power Co	6/4/82	92 1/2	101 1/4			
5	July/70	97.75 98.50	Do	5/76-78	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/72	85 1/2	Do	6/80	95 1/2	98 1/4			
5	Oct/69	99.75 100.50	Do	5/76-78	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	C W Nat Gas	3/1/71	88 1/2	Do	6/77	94 1/2	97			
5	May/70	93.25 94.25	Do	5/76-78	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Need Paper	6/1/85	95 1/2	98 1/4			
5	Sept/70	97.25 98.25	Do	5/76-78	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Reynolds Alu	4/1/75	88 1/2	91			
5	June/71	97.00 97.75	ManTelCom	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Rio Algom	5/4/83	93 1/2	96			
5	Sept/72	92.12 92.90	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Royal Trust M	6/75	94 1/2	97 1/2			
5	Oct/72	95.40 96.12	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
5 1/2	Oct/75	98.25 99.25	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
5 1/2	Apr/76	98.12 98.90	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
3 1/4	Jan/76	82.00 83.00	New Bruns	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
3 1/4	Oct/79	78.00 79.00	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
5 1/2	Sept/66	98.00 98.50	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
5 1/2	Aug/80	91.12 92.90	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
5 1/2	Sept/83	87.00 87.75	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
5 1/2	June/88	91.00 91.50	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
5 1/2	May/90	94.00 94.50	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
C.N.R.			Do			Do			Do			Do			Do			Do			Do		
2 1/4	Jan/67	98.60 98.80	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
2 1/4	Apr/67	98.60 98.80	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
2 1/4	Sept/68	99.25 99.50	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
2 1/4	Sept/64-69	99.70 93.75	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
2 1/4	Dec/71	90.25 91.00	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
2 1/4	Sept/63	99.25 99.50	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
3 1/4	Feb/72-74	80.00 88.00	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
3 1/4	May/77	93.75 94.75	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
3 1/4	Oct/81	92.50 93.50	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
3 1/4	Jan/85	99.25 100.75	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
3 1/4	Feb/87	90.50 91.50	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
World Bank			Do			Do			Do			Do			Do			Do			Do		
5 1/2	Mar/90	90.25 91.75	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
5 1/2	Apr/91	90.25 98.25	Do	5/78/80-82	94 1/4	Do	5/78-83	95 1/2	97 1/2	Do	5/81-83	92 1/2	94 1/2	Do	5/4/72	94	Do	5/85	94 1/2	97 1/2			
PROVINCIAL			Do			Do			Do			Do			Do			Do			Do		
Alta Tel	4/4/76-78	85	Do	4/67-74	85	Do	4/76-78	81 1/4	83 1/4	Do	4/76-78	81 1/4	83 1/4	Do	4/76-78	81 1/4	83 1/4	Do	4/76-78	81 1/4	83 1/4		
Alta Tel	5/4/79-81	92 1/4	Do	5/77-79	93 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2		
Alta Gas Tel	4/4/83-85	91 1/4	Do	5/77-79	93 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2		
AMFC	5/4/78-80	92 1/4	Do	5/77-79	93 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2		
Do	5/4/81-83	91 1/4	Do	5/77-79	93 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2		
Do	5/4/83-84	91 1/4	Do	5/77-79	93 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2		
Do	5/4/84-84	91 1/4	Do	5/77-79	93 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2		
Do	5/4/85-85	91 1/4	Do	5/77-79	93 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2		
Do	5/4/86-84	91 1/4	Do	5/77-79	93 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2		
Do	5/4/88-88	93 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2		
Do	5/4/89-89	93 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2		
Do	5/4/90-90	93 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2		
Do	5/4/91-91	93 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2		
Do	5/4/92-92	93 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/2	Do	5/77-79	93 1/2	95 1/		

Le Québec réel

- Son territoire — son climat, ses forêts, ses mines, ses cours d'eau, ses rivages;
- Sa population — ses caractères distinctifs, sa répartition territoriale, ses aptitudes, ses tendances, ses revenus, son pouvoir d'achat, ses besoins, ses loisirs, les effets de sa poussée démographique;
- Son organisation politique et sociale — ses cadres administratifs, ses lois, ses institutions sociales, sa régie des rentes, sa voirie;
- Ses régions — leur contexte géo-physique, leur densité de population, leur coefficient d'expansion, leur réservoir de main d'œuvre, leurs pôles de croissance;
- Son industrie d'extraction — mines, forêts, pêcheries, agriculture, forces hydrauliques, etc.;
- Son industrie de transformation et de fabrication — pâtes et papiers, cellulose, minéralogie, métallurgie, chimie, pétrochimie, plastiques, électronique, électro-mécanique, textiles, vêtement, produits alimentaires, ameublement, artisanat, etc.
- Son commerce et ses services — distribution et vente en gros et en détail; construction, transports et communications, professions libérales et métiers spécialisés.
- Son organisation financière — banques commerciales et banques d'épargne, caisses populaires, sociétés de fiducie, sociétés de crédit, bourses de valeurs mobilières, sociétés de courtage, fonds mutuels, sociétés d'assurance, etc.

Supplément

"L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC"

PROFITEZ DE CETTE OCCASION UNIQUE POUR FAIRE CONNAÎTRE VOTRE ENTREPRISE À PLUS DE 35,000 CLIENTS ACTUELS OU ÉVENTUELS

Voilà quelques-uns des sujets qui seront exposés et traités à fond, avec cartes, diagrammes, schémas et tableaux statistiques à l'appui, dans un numéro spécial qui sera bientôt publié dans "Les Affaires". Aux investisseurs des autres provinces et de l'étranger, il fournira, sous forme attrayante mais surtout pratique et durable, un document de nature à leur faciliter la connaissance

de ce qu'ils peuvent s'attendre à trouver au Québec. Pour nos gens, il constituera l'instrument de vulgarisation dont ils avaient besoin pour savoir enfin pourquoi et comment travailler de concert, pour faire du Québec une province prospère dans un Canada réellement cohérent.

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES

Montréal: Claude Coupal, B.Sc. comm.,
635 est, Henri-Bourassa, Montréal, P. Qué.
Téléphone: DU-1-1888

Toronto: John Sears,
62 Richmond St. West, Toronto, Ont.
Téléphone: 364-2443

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez communiquer avec nos représentants publicitaires qui se feront un plaisir de vous fournir toute la documentation requise.

Date de publication: 25 JUILLET 1966
Date de fermeture pour matériel publicitaire: 30 JUIN 1966
Minimum de pages: 48

Un second supplément sur les régions et les possibilités industrielles qui s'y trouvent sera publié par "Les Affaires", à 32,000 exemplaires en français et à 18,000 en anglais.

TIRAGE

- A) Plus de 18,000 copies distribuées à nos abonnés réguliers.
B) Plus de 16,000 copies seront reliées au début de 1967. Ce document unique sera distribué en Europe, aux États-Unis et au Canada par l'entremise des maisons et des bureaux du Québec à l'extérieur de la province.

Contrat publicitaire

Date

Les Affaires
635 est, Henri-Bourassa, Montréal, P. Qué.
62 Richmond St., W., Toronto, Ont.

SVP, auriez-vous l'obligeance de réserver _____ lignes agates d'espace pour votre numéro spécial "L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC" qui sera publié le 25 juillet 1966. (la date limite pour expédier votre matériel publicitaire est le 30 juin 1966).

Nous acceptons de déboursier la somme de \$_____ sur réception d'une copie du numéro spécial dans laquelle notre annonce paraîtra.

Entreprise
Autorisé par
Poste occupé dans l'entremise
Adresse

TARIFS PUBLICITAIRES

1 page (1,000 lignes agates).....	\$650.00
3/4 page (750 lignes agates).....	487.50
1/2 page (500 lignes agates).....	325.00
1/4 page (250 lignes agates).....	162.50
1/8 page (125 lignes agates).....	81.25
1/16 page (62 1/2 lignes agates).....	40.60
Carte d'affaire (2 col. x 2" haut).....	34.40

DÉTAILS TECHNIQUES

Matière à lire.....	10" x 14 1/4"
Format rogné.....	11 1/2 x 15 1/2
Nombre de colonnes.....	5
Largeur de la colonne.....	1 7/8
Longueur de la colonne.....	14 1/4 (200 lignes)
Superficie totale de la page.....	1000 lignes
Demi-ton.....	100-120
Imprimé par procédé OFFSET	